
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ
FRATERNITÉ

CENT VINGTIÈME ANNÉE
N° 6187
LUNDI 21 NOVEMBRE 2016

PARAISANT
TOUS LES LUNDIS

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Renouvellement de convention d'occupation du domaine public à titre onéreux..... **Page 3622**
- Décisions d'estimer en justice **Pages 3622 à 3624**
- Direction des Sports - Complexe sportif Delessert - Création d'une sous régie **Page 3624**

Arrêtés municipaux :

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents **Page 3625**
 - Règlementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons..... **Page 3627**
 - Délégation Générale aux Ressources Humaines :
 - arrêté rectificatif RSA - Détachement/Stage - Dispense de stage - Nomination stagiaire - Recrutement remplaçant - St: Nomination stagiaire catégorie C - Intégration directe - Intégration suite à détachement - maintien en détachement - Recrutement par voie de détachement - Détachement emploi fonctionnel - Recrutement par mutation..... **Page 3656**
-

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction des marchés publics - Avis..... **Page 3657**
- Occupation du droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, lotissements, changements d'usage..... **Pages 3657 à 3661**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public à titre onéreux pour la mise à disposition d'un logement sis 190 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9^e au profit de M^{me} Oudet, professeur des écoles - EI 09 008 (Direction Centrale de l'Immobilier)

Le Maire de la Ville Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 en date du 4 avril 2014, transmise en Préfecture du Rhône le 7 avril 2014, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du CGCT, délégation au Maire pour décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant que la délibération sus visée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées, dans tous les cas, par M le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions » ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2014, transmis en Préfecture du Rhône le 3 novembre 2014, relatif aux délégations données par le Maire à ses Adjointes et Conseillers municipaux, en application de l'article L. 2122-1 et suivants du CGCT, et déléguant à M^{me} Nicole Gay, 6^e Adjointe, les compétences en matière de préservation et développement du patrimoine immobilier ;

Considérant que la Ville de Lyon, à titre exceptionnel, consent à mettre à disposition des professeurs des écoles exerçant sur son territoire, des logements vacants situés sur le domaine public lorsque ceux-ci occupaient déjà un logement de fonction au moment de leur passage dans le corps des professeurs des écoles ;

Considérant que M^{me} Ghislaine Oudet, Professeur des écoles, occupe un logement type F4 situé sur le domaine public sis 190 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9^e, répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 09 008 ;

Considérant que cette mise à disposition s'effectuerait moyennant le versement d'une redevance d'occupation mensuelle de 585 € (cinq cent quatre-vingt-cinq euros) outre charges et taxes à compter du 1^{er} septembre 2016 pour se terminer irrévocablement le 31 août 2019 ;

Considérant qu'il est opportun, pour la Ville de Lyon, au nom de la bonne gestion du domaine public et de la valorisation de son patrimoine, de répondre favorablement à cette demande ;

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé au renouvellement de la convention d'occupation temporaire à titre onéreux, pour la mise à disposition d'un logement type F4 sis 190 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9^e, au profit de M^{me} Ghislaine Oudet, Professeur des écoles, à compter du 1^{er} septembre 2016 pour se terminer irrévocablement le 31 août 2019, moyennant le versement d'une redevance d'occupation mensuelle de 585 € (cinq cent quatre-vingt-cinq euros) outre charges et taxes.

Art. 2. - M le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé par le bénéficiaire de la présente auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification ; et par les tiers, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Lyon, le 18 octobre 2016

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Nicole GAY*

Décision d'ester en justice - Recours en annulation de la décision du 13 juillet 2016 informant M. L. que sa réintégration après disponibilité ne pourra être effective avant le 23 mars 2016 - CR décision CM du 16 Décembre (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée "accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation",

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 3 novembre 2014 déléguant à M Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personne,

Vu la requête n°1606918-8 du 12 septembre 2016 déposée par M B.L., représenté par M^e Dominique Arosio, avocat.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par M. B.L., devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir l'annulation de la décision du 13 juillet 2016, informant le requérant que sa réintégration après disponibilité ne pourra être effective avant le 23 mars 2016.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 8 novembre 2016

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Gérard CLAISSE*

Décision d'ester en justice - M^{me} L.-S. contre la Ville de Lyon - Renvoi devant le Tribunal Administratif de Lyon à la suite de l'arrêt de la CAA de Lyon du 5 juillet (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée «accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation»,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 3 novembre 2014 déléguant à M Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personne,

Vu la requête de M^{me} L.-S. du 19 juin 2015 ;

Vu l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel du 5 juillet 2016 annulant l'ordonnance du 10 juin 2015 du Tribunal Administratif de Lyon en tant qu'elle rejette les conclusions de la demande de M^{me} L.-S. dirigées contre la décision du 18 mai 2015 en ce qu'elle prononce sur la réintégration, et renvoyant l'affaire devant le Tribunal Administratif de Lyon,

Décide

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par M^{me} L.-S. devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir l'annulation de la décision de la Ville de Lyon du 18 mai 2015 en ce qu'elle prononce sur les conditions de sa réintégration.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution sur la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 8 novembre 2016

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Gérard CLAISSE*

Décision d'ester en justice - M^{me} L.-S. contre la Ville de Lyon - Renvoi devant le Tribunal Administratif de Lyon à la suite de l'arrêt de la CAA de Lyon du 5 juillet - Requête n°1407157

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée «accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation»,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 3 novembre 2014 déléguant à M. Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personne,

Vu la requête n°1407157 de M^{me} L.-S. du 12 septembre 2011.,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par M^{me} L.-S., devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir l'annulation de la décision du 16 juillet 2014 prononçant son licenciement et la condamnation de la Ville au versement de la somme de 156 772,40 € en réparation des conséquences dommageables de cette décision.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 8 novembre 2016

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Gérard CLAISSE*

Décision d'ester en justice - M^{me} L.-S. contre la Ville de Lyon - Renvoi devant le Tribunal Administratif de Lyon à la suite de l'arrêt de la CAA de Lyon du 5 juillet 2016 - Requête n°1506538 (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée «accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation»,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 3 novembre 2014 déléguant à M Gérard Claisse les compétences relatives au contentieux en matière de personne,

Vu la requête n°1506538 de M^{me} Ledro-Salmaso du 21 juillet 2015,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par M^{me} L.-S., devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir l'annulation de l'arrêté du maire du 22 juin 2015 portant radicalisation,

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 8 novembre 2016

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Gérard CLAISSE*

Décision d'ester en justice - Recours de plein contentieux de M^{me} D. du fait des autorisations d'occupation du domaine public de la grande roue installée Place Bellecour pour la période des hivers 2012/2013, 2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016 (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée «accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation»,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 3 novembre 2014 déléguant à M Guy Corazzol les compétences relatives au contentieux général,

Vu la requête n°1606996-4 du 20 septembre 2016 déposée par M^{me} C.D., représentée par M^e Guillaume Baulieux, avocat.

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon dans l'action intentée par M^{me} C.D., représentée par M^e Guillaume Baulieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir :

- la condamnation de la Ville de Lyon au titre de la responsabilité sans faute, à indemniser le préjudice subi du fait des autorisations d'occupation du domaine public en vue de l'exploitation de la Grande Roue pour la période des hivers 2012/2013, 2013/2014, 2017/2015, 2015/2016,

- la condamnation de la Ville de Lyon à payer les sommes suivantes :

o 562 464 € au titre du préjudice professionnel,

o 40 000 € au titre des préjudices personnels de toute nature (souffrances physiques et morales, troubles dans ses conditions d'existence...),

o 3 000 € au titre de l'article L.761-1 du Code de justice administrative.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 10 novembre 2016

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint Délégué,

Guy CORAZZOL

Décision d'ester en justice - Référé suspension de M. B.M. et M^{me} FD. contre le PC 69 389 15 00380 délivré le 7 avril 2016 à la Sté F.P.C. et l'arrêté du 5 octobre 2016 transférant ledit PC à la SCCV L'Île (Direction des affaires juridiques)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2014/4 du 4 avril 2014, donnant au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au maire pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle,

Considérant que la délibération susvisée «accepte que les décisions à prendre ... puissent être signées dans tous les cas par le Maire, par l'Adjoint délégué ... ayant reçu délégation»,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon du 26 août 2016 déléguant à M. Michel Le Faou les compétences en matière de contentieux de l'urbanisme,

Vu la requête en référé n°1607935 du 2 novembre 2016 déposée par M. B.M. et M^{me} FD., représentés par M^e Amélie Prudhon.

Décide

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la défense de la Ville de Lyon, dans l'action en référé intentée par M. B.M. et M^{me} FD., représentés par M^e Amélie Prudhon, devant le Tribunal Administratif de Lyon tendant à obtenir la suspension du permis de construire n°69 389 15 00380 délivré le 7 avril 2016 à la Société F.P.C. pour la démolition d'un abri de jardin, la construction d'un immeuble de 18 logements et la création de 23 aires de stationnement sur un terrain sis 8 rue Renée Sabran à Lyon (69009) d'une part, et de l'arrêté du 5 octobre 2016 transférant ledit permis de construire à la SCCV L'Île, d'autre part.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Fait à Lyon, le 10 novembre 2016

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint Délégué,

Michel LE FAOU

Direction des Sports - Complexe sportif Delessert - 40, rue de Gerland 69007 Lyon - Sous régie de recettes - Création d'une sous régie rattachée à la régie de recettes de la Piscine Garibaldi (Finances - Qualité et Modernisation Comptable)

Le Maire de la Ville Lyon,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret 66.850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération 2014/5 du 4 avril 2014, autorisant la création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des Services Municipaux en application de l'article L 2122-22 al. 7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté 2016/25003 du 26 août 2016 donnant délégation du Maire à M. Richard Brumm, Adjoint aux Finances et à la Commande Publique pour la signature des décisions municipales de création de régie ;

Vu l'arrêté du 13 mars 1989, modifié, instituant une régie de recettes à la Piscine Garibaldi ;

Vu la proposition de Béatrice Rey, Responsable Administratif et Financiers de la Direction des Sports en date du 12 octobre 2016;

Vu l'avis conforme de M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon en date du 14 octobre 2016

Décide :

Article Premier. - Il est institué une sous régie de recettes au Complexe sportif Delessert auprès de la Direction des Sports et rattachée à la régie de recettes de la Piscine Garibaldi ;

Art. 2. - Cette régie est installée au 40, rue de Gerland 69007 Lyon ;

Art. 3. - Cette régie encaisse les produits suivants :

- Droits d'entrée

Art. 4. - Les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Numéraires dans la limite de trois cents euros (300€) par prestation

- Chèques

- Cartes Bancaires

Art. 5. - Le montant maximum de l'encaisse fiduciaire que le mandataire est autorisé à conserver est fixé à mille cinq cents euros (1500€);

Art. 6. - Le mandataire est tenu de verser le montant de l'encaisse au régisseur ou sur le compte de dépôt de fonds de la régie dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 5 et au minimum deux fois par mois ;

Art. 7. - Il est institué un fonds de caisse permanent de cent vingt euros (120€).

Art. 8. - Le recouvrement des droits est effectué via une billetterie informatisée respectant la réglementation en vigueur. Le mandataire verse auprès du régisseur la totalité des justificatifs des opérations de recettes à chaque versement et au minimum une fois par mois ;

Art. 9. - Le mandataire doit exiger un chèque certifié ou un chèque de banque lorsque le montant est supérieur à mille cinq cents euros (1500€) ;

Art. 10. - Le mandataire sera désigné par arrêté municipal sur avis conforme de Monsieur le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon ;

Art. 11. - M. l'Adjoint Délégué aux Finances et M. le Trésorier de Lyon Municipal et de la Métropole de Lyon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prendra effet à compter de sa publication au Bulletin Municipal Officiel ou de son affichage légal, et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Fait à Lyon, le 27 octobre 2016

Pour le Maire de Lyon,

L'Adjoint Délégué aux Finances et à la Commande Publique

Richard BRUMM

Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction des Déplacements Urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2016RP33223	Stationnement réservé rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4^e (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé (stationnement sur trottoir) sur 10 mètres, au droit du n° 20 rue Jacques-Louis Hénon (4) sur le côté Nord, à 15 m à l'Est de l'intersection avec la rue de Cuire (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33224	Stationnement réservé rue Denfert Rochereau à Lyon 4^e (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé sur 4 mètres 37 rue Denfert Rochereau (4) sur le côté Ouest à 5 m au Nord de l'intersection avec la rue Jérôme Dulaar (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33225	Stationnement réservé rue Aimé Boussange Lyon 4^e (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé (stationnement sur trottoir) sur 8 mètres, 1bis rue Aimé Boussange (4) sur le côté Nord à 25m de l'intersection avec le boulevard de la Croix-Rousse (4). Le stationnement de tout autre véhicule sur l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33226	Stationnement réservé rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4^e (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé (stationnement sur trottoir) sur 10 mètres 2 rue Jacques-Louis Hénon (4) sur le côté Nord à 5 m à l'Ouest de l'intersection avec la grande rue de la Croix-Rousse (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33227	Stationnement réservé rue Jacques Louis Hénon Lyon 4^e (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé sur 6 mètres à l'Est du n° 68 rue Jacques-Louis Hénon (4) sur le côté Nord, à l'Ouest de l'entrée du jardin Gustave Ferrié. Le stationnement de tout autre véhicule sur l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2016RP33228	Stationnement réservé rue André Bonin Lyon 4^e (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé (stationnement sur trottoir) sur 6 mètres sur le côté Est, 10 m au Sud du n° 2 rue André Bonin (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33229	Stationnement réservé quai Joseph Gillet Lyon 4^e (stationnement)	Les cycles ont un emplacement réservé (stationnement sur trottoir) sur 6 mètres en face du n° 85 quai Joseph Gillet (4), sur le côté Ouest. Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33211	Stationnement réservé rue Villeneuve Lyon 4^e (stationnement)	Les deux roues motorisés ont un emplacement réservé (stationnement unilatéral permanent en épi) sur 8 mètres rue Villeneuve (4) sur le côté Ouest au nord de son intersection avec la rue Perrod (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33212	Stationnement réservé place Tabareau Lyon 4^e (stationnement)	Les deux roues motorisés ont un emplacement réservé (stationnement unilatéral permanent en épi) sur 11 mètres place Tabareau (4) sur le côté Ouest en face du n° 1 rue Grataloup (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33217	Stationnement réservé place des Tapis Lyon 4^e (stationnement)	Les deux roues motorisés ont un emplacement réservé sur 8 mètres au droit du 6 place des Tapis (4) sur le côté Est, 15 m au Sud de l'intersection avec la rue Perrod (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33218	Abrogation de stationnement rue Jacques-Louis Hénon Lyon 4^e (stationnement)	Considérant l'interdiction d'arrêt aux abords des établissements d'enseignement primaires à moins de 10 m de l'entrée principale de l'établissement fixée par l'arrêté 2016RP33124, considérant que l'emplacement réservé pour personne à mobilité réduite, réglementé par l'arrêté 2009RP25032, est situé à moins de 10 m de l'entrée principale de l'école maternelle des Petits Canuts, il y a lieu d'adapter la réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules en supprimant un emplacement réservé pour personne à mobilité réduite, est abrogé l'arrêté 2009RP25032 du 29 avril 2011 portant sur la mesure de stationnement réservé.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33219	Stationnement réservé pour personne à mobilité réduite rue Jacques Louis Hénon Lyon 4^e (stationnement)	Les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ont un emplacement réservé (stationnement unilatéral permanent en épi) 14 rue Jacques Louis Hénon (4) sur le côté Nord à 10 m à l'Ouest de l'entrée principale de l'école maternelle des Petits Canuts 12 rue Jacques Louis Hénon (4). Le stationnement de tout autre véhicule à l'emplacement réservé est interdit. Le non respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article R.417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet
2016RP33213	Réglementation d'arrêt rue Molière Lyon 6° (stationnement)	L'arrêt des véhicules de livraison est autorisé de 7h à 19h les jours ouvrables mais le stationnement est interdit sur 15 m au droit du 59 rue Molière (6) sur le côté Est. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33214	Réglementation d'arrêt rue Pierre Corneille Lyon 6° (stationnement)	L'arrêt des véhicules de livraison est autorisé de 7h à 19h les jours ouvrables mais le stationnement est interdit sur 15 m au droit des 73 et 75 rue Pierre Corneille (6) sur le côté Est. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33215	Réglementation d'arrêt avenue Maréchal de Saxe Lyon 6° (stationnement)	L'arrêt des véhicules est autorisé de 7h à 19h les jours ouvrables, mais le stationnement est interdit sur 13,68 m au droit du 56 avenue Maréchal de Saxe (6) sur le côté Ouest. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33216	Abrogation de stationnement réservé pour personne à mobilité réduite avenue Maréchal de Saxe Lyon 6° (stationnement)	Considérant le réaménagement de la voie dans le cadre du projet C3, il y a lieu d'adapter la réglementation de l'arrêt et du stationnement des véhicules en supprimant un emplacement réservé pour personne à mobilité réduite, est abrogé l'arrêté 2009RP25051 du 28 avril 2011 portant sur la mesure de stationnement réservé.	7/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
2016RP33247	Réglementation d'arrêt rue Saint-Bonaventure Lyon 2° (stationnement)	L'arrêt des véhicules de livraison est autorisé de 7h à 19h les jours ouvrables, mais le stationnement est interdit rue Saint-Bonaventure (2) tronçon Est, côté Nord, sur 15 m entre les bornes granit et l'intersection avec la rue Président Carnot (2). Le non respect de ces dispositions sera considéré comme abusif et gênant et passible de mise en fourrière immédiate. Tout arrêt d'un véhicule excédant 30 mn sera considéré comme abusif au sens de l'article R.417-12 du Code de la Route.	3/11/2016	Jean-Yves SECHERESSE Adjoint au Maire	Date de parution au BMO
Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des Déplacements Urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14heures à 17h30.					
Tout recours lesdits arrêtés doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin municipal officiel (BMO) de la Ville de Lyon.					

Règlementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la Régulation Urbaine - Service Occupation Temporaire de l'Espace Public)

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13150	Direction Commerce Artisanat Commerce non Sédentaire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le démontage d'un manège	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Audran	au droit du n° 1 sur 20 m	Le samedi 12 novembre 2016, de 16h à 21h
13151	la Maçonnerie des Pierres Dorées	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de Saint-Rambert	sur 15 m, côté pair au droit du n° 46	A partir du mercredi 9 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13152	Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages et de tamponnages d'un réseau d'eau pluviale dans le cadre des travaux du Tramway T6	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	Avenue Lacasagne	trottoir Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Pinel	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13153	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibres	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Bert	entre le n° 221 et le n° 253	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au jeudi 17 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Etienne Richerand	sur 15 m au droit du n° 37	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au mercredi 16 novembre 2016
				Rue Baraban	sur 15 m au droit du n° 155	
13154	Yvroud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du SYTRAL (station de Métro)	le stationnement des véhicules immatriculés CS669LT et CH896HM sera autorisé sur le trottoir	Place des Cordeliers	sur trottoir, à proximité de la station de Métro	Les lundi 14 novembre 2016 et mardi 15 novembre 2016, de 7h à 17h30
						A partir du lundi 28 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016, de 7h à 18h
						A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au jeudi 24 novembre 2016, de 21h à 5h
13155	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Marcel Mérieux	trottoir Ouest, sur 30 m de part et d'autre du n° 202	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Marcel Mérieux	sur 30 m de part et d'autre du n° 202	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h à 12h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 30 m de part et d'autre du n° 202	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m de part et d'autre du n° 202	
13156	Smmi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une nacelle élévatrice de personne	la circulation des piétons sera interdite	Rue du Plâtre	sur le trottoir situé sous la nacelle élévatrice de personne durant les phases de levage	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h30 à 17h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Pleney et la rue Paul Chenavard	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Président Edouard Herriot et le n° 8	
13157	Maxxys Création	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue des Frères Lumière	côté pair, sur 15 m au droit du n° 4	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au jeudi 17 novembre 2016
13158	Progo Renoalu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Jericho	trottoir Ouest, entre le n° 5 et l'avenue du Plateau	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au samedi 19 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair	
13159	Production Léonis / N° 0001096	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	l'accès, la circulation, et le stationnement d'un véhicule jeu seront autorisés	Rue Lainerie		Le samedi 19 novembre 2016, de 16h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Juiverie		
				Place Saint-Paul	entre la rue Docteur Augros et la rue Octavio Mey	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13160	Jardin Service	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bourbonnais	côté impair, sur 20 m au droit du n° 7	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13161	Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Cavenne	sur 5 m en face du n° 19	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au lundi 28 novembre 2016
13162	Soprema	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue René Cassin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 28	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 16 décembre 2016
13163	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Héri-deaux	trottoir Nord, entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	Le mercredi 16 novembre 2016, de 7h30 à 15h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue Audibert Lavirotte	
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité "STOP"			
13164	Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Croix-Rousse	côté impair, sur 10 m au droit du n° 37	Le mercredi 16 novembre 2016, de 8h à 17h
13165	Lenoir Métallerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de vitrage à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Abbé Boisard	côté Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	Les jeudi 17 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Philomène Magnin	côté Est, entre la rue Abbé Boisard et la rue de la Buire	Les mercredi 16 novembre 2016 et lundi 21 novembre 2016
13166	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Desaix	sens Est/Ouest, entre le boulevard Vivier Merle et la rue Desaix	Le mercredi 16 novembre 2016
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Nord, entre la rue Desaix et le boulevard Vivier Merle	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Nord, entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Vivier Merle	
13167	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Jean François Raclet	côté Nord, entre le n° 64 et le boulevard de l'Artillerie	Les mercredi 16 novembre 2016 et jeudi 17 novembre 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"	Boulevard de l'Artillerie	sur 30 m de part et d'autre de la rue Jean François Raclet	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue de Gerland et le boulevard de l'Artillerie	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean François Raclet	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 64 et le boulevard de l'Artillerie, trottoir compris	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13168	Eiffage Energie - Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules 2 Roues sera interrompue sur la bande cyclable dans les deux sens de circulation	Avenue Jean Mermoz	sur 50 m à l'Ouest du boulevard Ambroise Paré	Les jeudi 10 novembre 2016 et lundi 14 novembre 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
13169	Lyon Travaux Spéciaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en URGENCE de mise en sécurité de la façade	la circulation des piétons sera interdite	Rue Paul Bert	trottoir pair, sur 15 m au droit de la façade située au n° 128	A partir du jeudi 10 novembre 2016 jusqu'au vendredi 11 novembre 2016, de 7h30 à 17h
13170	Guiraud.G	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	l'accès et le stationnement des véhicules seront autorisés	Place Antonin Poncet	au droit du n° 5	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h30 à 17h
13171	Rotary Club	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation "découverte des profusions"	l'accès d'autocars sera autorisé pour la dépose et la reprise des passagers	Rue Professeur Rollet		Le samedi 28 janvier 2017, de 8h à 9h30
			l'arrêt d'une vingtaine d'autocars sera autorisé pendant la dépose et la reprise des passagers	Cours Albert Thomas	sur la voie de droite, dans le sens Est Ouest, partie comprise entre le n° 7 et la rue des Tuilliers	Le samedi 28 janvier 2017, de 8h à 9h30
					sur la voie de droite, dans le sens Est Ouest, partie comprise entre le n° 7 et la rue des Tuilliers	Le samedi 28 janvier 2017, de 12h à 13h30
13172	Eridan	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Capucins	sur 15 m au droit du n° 6	A partir du mardi 15 novembre 2016, 7h30, jusqu'au jeudi 17 novembre 2016, 17h30
13173	Encislai Clémence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de lavage avec une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Macchabées	sur le trottoir situé au droit du n° 24, lors des phases de lavage des charges	Le mardi 15 novembre 2016, de 9h30 à 11h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre le Chemin de Choulans et la rue de Trion	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le Chemin de Choulans et la rue de Trion	
13174	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de ENEDIS pour le Sytral C3	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Cours Lafayette	sens Ouest/Est, entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Vendome	A partir du jeudi 10 novembre 2016 jusqu'au lundi 14 novembre 2016, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		dans les deux sens de circulation, entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Vendome	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13174	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de ENEDIS pour le Sytral C3	Le circulation sera interdite dans le couloir à contre sens réservé aux véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun lors des phases de travaux des n° impairs (Nord)	Cours Lafayette	sens Est/Ouest, entre la rue Vendôme et l'avenue Maréchal de Saxe	A partir du jeudi 10 novembre 2016 jusqu'au lundi 14 novembre 2016, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Vendôme et le quai Général Sarraill	
					sur 30 m de part et d'autre du cours Lafayette	
					sur 30 m de part et d'autre du cours Lafayette	
13175	Ebm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de relevage de pavé	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de l'Arbre Sec , Entre la Rue du Gare et Le Quai Jean Moulin	RUE DE L'ARBRE SEC , entre la rue du Gare et le quai Jean Moulin	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 8h à 16h
13176	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau de Télécoms en accord avec le LYVIA n° 201616034	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Tête d'Or	sur 20 m, entre le n° 56 et 58	A partir du lundi 14 novembre 2016, 7h30, jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
13177	Horn	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ney	sur 10 m au droit du n° 46	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13178	F. Demillière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Pensionnat	côté pair, sur 5 m au droit du n° 80	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au mercredi 16 novembre 2016
13179	Bleu Foret	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Victor Hugo	sur 6 m au droit du n° 2	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 7h à 18h
						A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h à 18h
13180	Sogea Ra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'ouverture d'une chambre France Télécom sous stationnement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Mermoz	côté impair, sur 10 m au droit du n° 99	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13181	Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue de l'Abbé Boisard	côté Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au mardi 22 novembre 2016, de 7h à 17h
				Rue Philomène Magnin	côté impair, sur 30 m au Nord de la rue Abbé Boisard	
					côté impair, sur 40 m en face du n° 14	
				Boulevard Marius Vivier Merle	côté pair, sur 30 m au droit du n° 124 (sur emplacement desserte)	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant sauf le week end	Rue Philomène Magnin	côté impair, sur 40 m en face du n° 14	
				Boulevard Marius Vivier Merle	côté pair, sur 30 m au droit du n° 124 (sur emplacement desserte)	
				Rue de l'Abbé Boisard	côté Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	
				Rue Philomène Magnin	côté impair, sur 30 m au Nord de la rue Abbé Boisard	
13182	Frapna Rhône / N° 0001197	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une campagne d'information sur la biodiversité	des installations (tables, chaises, banderoles) seront autorisées	Quai Victor Augagneur	sur la promenade, en face de la rue Aimé Collomb	Le samedi 19 novembre 2016, de 8h30 à 13h30
13183	la Direction de l'Eau de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite par tronçons successifs de rues	Rue Pizay	entre la rue de la République et la rue du Garet, sauf les nuits du 16 et 17 novembre et du 17 au 18 novembre	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016, de 20h à 0h
				Rue de l'Arbre Sec		
				Rue du Bât d'Argent		
			la circulation des véhicules sera interdite par tronçons successifs de rues	Rue Mulet	entre la rue de la République et la rue de la Bourse, sauf les nuits du 16 et 17 novembre et du 17 au 18 novembre	
				Rue Neuve		
				Rue Gentil		
13184	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue André Bollier	au droit du n° 83	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 22h à 6h
				Rue Marc Bloch	au droit de la rue du Colombier	
				Place Jean Macé	sens Sud/Nord, sur 30 m au Nord de l'avenue Berthelot	
				Rue du Colombier	sur 20 m au Sud de la rue Marc Bloch	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Marc Bloch	au droit du n° 3	
				Rue André Bollier	au droit du n° 83	
				Place Jean Macé	sens Sud/Nord, sur 30 m au Nord de l'avenue Berthelot	
				Rue du Colombier	sur 20 m au Sud de la rue Marc Bloch	
				Rue Marc Bloch	au droit de la rue du Colombier	
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Bollier	côté Sud, sur 30 m à l'Ouest de l'avenue Jean Jaurès	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016			

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13185	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des cycles et des piétons sera interdite	Quai Docteur Gailleton	côté Est, sur trottoir et piste cyclable, entre le pont Galiéni et la rue de Condé	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h30 à 16h30
				Quai Perrache	sens Nord/Sud, sur trottoir et piste cyclable, entre le square Julien Gras et la fin de la voie d'accès à l'autoroute	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Quivogne	côté pair, entre la rue Casimir Périer et la rue Ravat	
13186	Slc Pitance / N° 0001213	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une inauguration	l'installation de 3 tentes 3x3 sera autorisée	Rue Juliette Récamier	au droit du n° 38	Le jeudi 24 novembre 2016, de 14h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 38 sur 3 emplacements	A partir du jeudi 24 novembre 2016, 14h, jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, 0h
13187	Uv Events / N° 0001215	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale	une animation sera autorisée	Quai Perrache	sur la terrasse du Bateau Bellona n° 84	Le dimanche 4 décembre 2016, de 15h à 20h
13188	Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une aire de retournement pour camion	accès autorisé	Rue Paul Montrochet	accès au quai Rambaud	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au jeudi 30 mars 2017, de 7h à 17h
13189	la D.E.C.A	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la vente des sapins	l'installation de 3 vendeurs de sapins sera autorisée	Quai Victor Augagneur	sur l'esplanade, face au n° 2 du cours de la Liberté	A partir du dimanche 11 décembre 2016 jusqu'au samedi 24 décembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, entre le pont Lafayette et la rue Rabelais	
13190	Sogea Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint-Isidore	sur 20 m au droit du n° 37	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au jeudi 17 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
13191	Colas Monin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de conduite Orange	la circulation des piétons sera interdite	Quai Docteur Gailleton	sur 20 m au droit du n° 44	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
13192	Emmaüs	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Tabareau	sur 10 m au droit de la façade située au n° 22	Le mercredi 16 novembre 2016, de 7h à 12h
13193	Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer ENEDIS en accord avec le LYVIA 15604/201615607	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Pierre Scize	dans la contre-allée située au droit des n° 54 et 55	A partir du samedi 16 novembre 2016, 7h30, jusqu'au samedi 26 novembre 2016, 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite		dans la contre-allée située au droit des n° 54 et 55, lors des phases de présence de l'entreprise et d'activité du chantier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la contre-allée située au droit des n° 54 et 55	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13194	Ineo Infracom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre pour un opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Montée des Epies	au droit du n° 17	Le mercredi 16 novembre 2016, de 7h30 à 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit de la trappe d'accès à une chambre d'un réseau de Télécoms située au droit du n° 17	
13195	Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de graffiti	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Burdeau	sur 10 m au droit du n° 25	Les mercredi 16 novembre 2016 et jeudi 17 novembre 2016, de 7h30 à 17h30
13150	Direction Commerce Artisanat Commerce non Sédentaire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le démontage d'un manège	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Audran	au droit du n° 1 sur 20 m	Le samedi 12 novembre 2016, de 16h à 21h
13151	la Maçonnerie des Pierres Dorées	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de Saint-Rambert	sur 15 m, côté pair au droit du n° 46	A partir du mercredi 9 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13152	Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages et de tamponnages d'un réseau d'eau pluviale dans le cadre des travaux du Tramway T6	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir	Avenue Lacasagne	trottoir Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Pinel	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13153	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibres	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Bert	entre le n° 221 et le n° 253	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au jeudi 17 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Etienne Richerand	sur 15 m au droit du n° 37	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au mercredi 16 novembre 2016
				Rue Baraban	sur 15 m au droit du n° 155	
13154	Yvroud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du SYTRAL (station de Métro)	le stationnement des véhicules immatriculés CS669LT et CH896HM sera autorisé sur le trottoir	Place des Cordeliers	sur trottoir, à proximité de la station de Métro	Les lundi 14 novembre 2016 et mardi 15 novembre 2016, de 7h à 17h30
						A partir du lundi 28 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016, de 7h à 18h
						A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au jeudi 24 novembre 2016, de 21h à 5h
13155	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Marcel Mérieux	trottoir Ouest, sur 30 m de part et d'autre du n° 202	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h à 12h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
					sur 30 m de part et d'autre du n° 202	
					côté pair, sur 30 m de part et d'autre du n° 202	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13156	Smimi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'une nacelle élévatrice de personne	la circulation des piétons sera interdite	Rue du Plâtre	sur le trottoir situé sous la nacelle élévatrice de personne durant les phases de levage	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h30 à 17h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Pleney et la rue Paul Chenavard	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Président Edouard Herriot et le n° 8	
13157	Maxxys Création	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue des Frères Lumière	côté pair, sur 15 m au droit du n° 4	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au jeudi 17 novembre 2016
13158	Progo Renoalu	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Jericho	trottoir Ouest, entre le n° 5 et l'avenue du Plateau	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au samedi 19 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair	
13159	Production Leonis / N° 0001096	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	l'accès, la circulation, et le stationnement d'un véhicule jeu seront autorisés	Rue Lainerie		Le samedi 19 novembre 2016, de 16h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Juiverie		
13160	Jardin Service	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bourbonnais	côté impair, sur 20 m au droit du n° 7	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13161	Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Cavenne	sur 5 m en face du n° 19	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au lundi 28 novembre 2016
13162	Soprema	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue René Cassin	côté pair, sur 10 m au droit du n° 28	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 16 décembre 2016
13163	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Héri-deaux	trottoir Nord, entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	Le mercredi 16 novembre 2016, de 7h30 à 15h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Audibert Lavirotte et la rue Saint-Agnan	
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché de la rue Audibert Lavirotte	
13164	Hera	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Croix-Rousse	côté impair, sur 10 m au droit du n° 37	Le mercredi 16 novembre 2016, de 8h à 17h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13165	Lenoir Métallerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de vitrage à l'aide d'une nacelle	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de l'Abbé Boisard	côté Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	Les jeudi 17 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Philomène Magnin	côté Est, entre la rue Abbé Boisard et la rue de la Buire	Les mercredi 16 novembre 2016 et lundi 21 novembre 2016
13166	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Desaix	sens Est/Ouest, entre le boulevard Vivier Merle et la rue Desaix	Le mercredi 16 novembre 2016
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Nord, entre la rue Desaix et le boulevard Vivier Merle	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Nord, entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Vivier Merle	
13167	Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Jean François Raclet	côté Nord, entre le n° 64 et le boulevard de l'Artillerie	Les mercredi 16 novembre 2016 et jeudi 17 novembre 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	Boulevard de l'Artillerie	sur 30 m de part et d'autre de la rue Jean François Raclet	
			la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Jean François Raclet	entre la rue de Gerland et le boulevard de l'Artillerie	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 64 et le boulevard de l'Artillerie, trottoir compris	
13168	Eiffage Energie - Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules 2 Roues sera interrompue sur la bande cyclable dans les deux sens de circulation	Avenue Jean Memoz	sur 50 m à l'Ouest du boulevard Ambroise Paré	Les jeudi 10 novembre 2016 et lundi 14 novembre 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
13169	Lyon Travaux Speciaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en URGENCE de mise en sécurité de la façade	la circulation des piétons sera interdite	Rue Paul Bert	trottoir pair, sur 15 m au droit de la façade située au n° 128	A partir du jeudi 10 novembre 2016 jusqu'au vendredi 11 novembre 2016, de 7h30 à 17h
13170	Guiraud.G	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	l'accès et le stationnement des véhicules seront autorisés	Place Antonin Poncet	au droit du n° 5	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h30 à 17h
13171	Rotary Club	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation «découverte des profusions»	l'accès d'autocars sera autorisé pour la dépose et la reprise des passagers	Rue Professeur Rollet		Le samedi 28 janvier 2017, de 8h à 9h30
			l'arrêt d'une vingtaine d'autocars sera autorisé pendant la dépose et la reprise des passagers	Cours Albert Thomas	sur la voie de droite, dans le sens Est Ouest, partie comprise entre le n° 7 et la rue des Tuilliers	Le samedi 28 janvier 2017, de 8h à 9h30
					sur la voie de droite, dans le sens Est Ouest, partie comprise entre le n° 7 et la rue des Tuilliers	Le samedi 28 janvier 2017, de 12h à 13h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13172	Eridan	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Capucins	sur 15 m au droit du n° 6	A partir du mardi 15 novembre 2016, 7h30, jusqu'au jeudi 17 novembre 2016, 17h30
13173	Encislai Clémence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Macchabées	sur le trottoir situé au droit du n° 24, lors des phases de levage des charges	Le mardi 15 novembre 2016, de 9h30 à 11h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre le Chemin de Choulans et la rue de Trion	
			la circulation des véhicules sera interdite			
13174	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de ENEDIS pour le Sytral C3	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Cours Lafayette	sens Ouest/Est, entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Vendôme	A partir du jeudi 10 novembre 2016 jusqu'au lundi 14 novembre 2016, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		dans les deux sens de circulation, entre l'avenue Maréchal de Saxe et la rue Vendôme	
			Le circulation sera interdite dans le couloir à contre sens réservé aux véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun lors des phases de travaux des n° impairs (Nord)		sens Est/Ouest, entre la rue Vendôme et l'avenue Maréchal de Saxe	
					des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre la rue Vendôme et le quai Général Sarrail	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Molière	sur 30 m de part et d'autre du cours Lafayette	
				Rue Pierre Corneille	sur 30 m de part et d'autre du cours Lafayette	
13175	Ebm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une opération de relevage de pavé	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de l'Arbre Sec	entre la rue du Gare et le quai Jean Moulin	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 8h à 16h
13176	Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau de Télécoms en accord avec le LYVIA n° 201616034	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tête d'Or	sur 20 m, entre le n° 56 et 58	A partir du lundi 14 novembre 2016, 7h30, jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, 17h30
13177	Horn	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ney	sur 10 m au droit du n° 46	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13178	F. Demillière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Pensionnat	côté pair, sur 5 m au droit du n° 80	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au mercredi 16 novembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13179	Bleu Foret	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Victor Hugo	sur 6 m au droit du n° 2	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 7h à 18h
						A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h à 18h
13180	Sogea Ra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'ouverture d'une chambre France Télécom sous stationnement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Mermoz	côté impair, sur 10 m au droit du n° 99	Le lundi 14 novembre 2016, de 7h30 à 16h30
13181	Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue de l'Abbé Boisard	côté Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	A partir du mardi 15 novembre 2016 jusqu'au mardi 22 novembre 2016, de 7h à 17h
				Rue Philomène Magnin	côté impair, sur 30 m au Nord de la rue Abbé Boisard	
					côté impair, sur 40 m en face du n° 14	
				Boulevard Marius Vivier Merle	côté pair, sur 30 m au droit du n° 124 (sur emplacement desserte)	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant sauf le week end	Rue Philomène Magnin	côté impair, sur 40 m en face du n° 14	
				Boulevard Marius Vivier Merle	côté pair, sur 30 m au droit du n° 124 (sur emplacement desserte)	
				Rue de l'Abbé Boisard	côté Nord, sur 30 m à l'Ouest du boulevard Marius Vivier Merle	
				Rue Philomène Magnin	côté impair, sur 30 m au Nord de la rue Abbé Boisard	
13182	Frapna Rhône / N° 0001197	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une campagne d'information sur la biodiversité	des installations (tables, chaises, banderoles) seront autorisées	Quai Victor Augagneur	sur la promenade, en face de la rue Aimé Collomb	Le samedi 19 novembre 2016, de 8h30 à 13h30
13183	la Direction de l'Eau de la Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite par tronçons successifs de rues	Rue Pizay	entre la rue de la République et la rue du Garet, sauf les nuits du 16 et 17 novembre et du 17 au 18 novembre	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016, de 20h à 0h
				Rue de l'Arbre Sec		
				Rue du Bât d'Argent		
			la circulation des véhicules sera interdite par tronçons successifs de rues	Rue Mulet	entre la rue de la République et la rue de la Bourse, sauf les nuits du 16 et 17 novembre et du 17 au 18 novembre	
				Rue Neuve		
				Rue Gentil		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
13184	Serfim Tic	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue André Bollier	au droit du n° 83	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 22h à 6h	
				Rue Marc Bloch	au droit de la rue du Colombier		
				Place Jean Macé	sens Sud/Nord, sur 30 m au Nord de l'avenue Berthelot		
				Rue du Colombier	sur 20 m au Sud de la rue Marc Bloch		
				Rue Marc Bloch	au droit du n° 3		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Marc Bloch	au droit du n° 3		A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 22h à 6h
				Rue André Bollier	au droit du n° 83		
				Place Jean Macé	sens Sud/Nord, sur 30 m au Nord de l'avenue Berthelot		
				Rue du Colombier	sur 20 m au Sud de la rue Marc Bloch		
Rue Marc Bloch	au droit de la rue du Colombier						
le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Bollier	côté Sud, sur 30 m à l'Ouest de l'avenue Jean Jaurès	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016				
13185	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des cycles et des piétons sera interdite	Quai Docteur Gailleton	côté Est, sur trottoir et piste cyclable, entre le pont Galiéni et la rue de Condé	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h30 à 16h30	
				Quai Perrache	sens Nord/Sud, sur trottoir et piste cyclable, entre le square Julien Gras et la fin de la voie d'accès à l'autoroute		
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Quivogne	côté pair, entre la rue Casimir Périer et la rue Ravat		
13186	Slc Pitance / N° 0001213	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une inauguration	l'installation de 3 tentes 3x3 sera autorisée	Rue Juliette Récamier	au droit du n° 38	Le jeudi 24 novembre 2016, de 14h à 23h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au droit du n° 38 sur 3 emplacements	A partir du jeudi 24 novembre 2016, 14h, jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, 0h	
13187	Uv Events / N° 0001215	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation commerciale	une animation sera autorisée	Quai Perrache	sur la terrasse du Bateau Bellona n° 84	Le dimanche 4 décembre 2016, de 15h à 20h	
13188	Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer une aire de retournement pour camion	accès autorisé	Rue Paul Mon-trochet	accès au quai Ram-baud	A partir du lundi 14 novembre 2016 jusqu'au jeudi 30 mars 2017, de 7h à 17h	
13189	la D.E.C.A	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la vente des sapins	l'installation de 3 vendeurs de sapins sera autorisée	Quai Victor Augagneur	sur l'esplanade, face au n° 2 du cours de la Liberté	A partir du dimanche 11 décembre 2016 jusqu'au samedi 24 décembre 2016	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, entre le pont Lafayette et la rue Rabelais		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13190	Sogea Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Isidore	sur 20 m au droit du n° 37	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au jeudi 17 novembre 2016
13191	Colas Monin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de conduite Orange	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Docteur Gailleton	sur 20 m au droit du n° 44	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016
13192	Emmaus	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Tabareau	sur 10 m au droit de la façade située au n° 22	Le mercredi 16 novembre 2016, de 7h à 12h
13193	Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer ENEDIS en accord avec le LYVIA n° 21615604/201615607	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Pierre Scize	dans la contre-allée située au droit des n° 54 et 55 dans la contre-allée située au droit des n° 54 et 55, lors des phases de présence de l'entreprise et d'activité du chantier des deux côtés de la contre-allée située au droit des n° 54 et 55	A partir du samedi 16 novembre 2016, 7h30, jusqu'au samedi 26 novembre 2016, 17h30
13194	Ineo Infracom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre pour un opérateur de Télécoms	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée des Epies Montée des Epies	au droit du n° 17 des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit de la trappe d'accès à une chambre d'un réseau de Télécoms située au droit du n° 17	Le mercredi 16 novembre 2016, de 7h30 à 17h30
13195	Htp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de graffiti	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Burdeau	sur 10 m au droit du n° 25	Les mercredi 16 novembre 2016 et jeudi 17 novembre 2016, de 7h30 à 17h30
13300	la Direction des Espaces Verts de la Ville de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances de plots de sapins de Noël	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	côté impair, entre le n° 228 et le n° 230 (au droit de la place St Anne)	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13301	Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la réparation urgente d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Smith Rue Général Plessier Place Gensoul Rue Smith	entre le cours Suchet et le n°5 sur 10 m, au droit de la place Gensoul voie de droite, entre le cours de Verdun Gensoul et la rue Général Plessier sur 20 m, au droit du n°1 des deux côtés, sur 20 m entre le cours Suchet et le n°5	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 7h30 à 16h30
13302	Serl Ferréol	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Victor Hugo	sur 10 m, au droit du n° 61	A partir du jeudi 17 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h30 à 16h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13303	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Desaix	sens Est/Ouest, entre le boulevard Vivier Merle et la rue Desaix	Le vendredi 18 novembre 2016
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Nord, entre la rue Desaix et le boulevard Vivier Merle	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté nord, entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Vivier Merle	
13304	René Collet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Direction de l'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Bellecordière		A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au mercredi 7 décembre 2016, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Marcel Gabriel Rivière		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bellecordière		
				Rue Marcel Gabriel Rivière		
13305	Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une base de vie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Chardonne	sur 9 m, en face de l'immeuble situé au n° 1	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au lundi 21 novembre 2016
13306	Barbato	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne et un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Ivry	côté pair, sur 10 m en face du n° 9	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au dimanche 27 novembre 2016
13307	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de ERDF	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue du Port du Temple	entre la place des Jacobins et la quai des Celestins	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la place des Jacobins et la quai des Celestins	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai des Célestins	côté Est, sur 10 m au Sud de la rue Port du Temple	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h30 à 17h
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	Rue du Port du Temple	au débouché sur la place des Jacobins	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 9h à 16h
13308	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement de ERDF	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Chazière	des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 86	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 9 décembre 2016, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
13309	Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de marquage sur chaussée	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Stéphane Coignet	entre le n° 15 Bis et le n° 13	A partir du mercredi 16 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le n° 11 Bis et le n° 5	
					entre le n° 15 Bis et le n° 13	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre le n° 11 Bis et le n° 5	
					côté impair, entre le n° 11 Bis et le n° 5	
côté impair, entre le n° 15 Bis et le n° 13						

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13310	Bme Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de chambre	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Garibaldi	sur 20 m, au droit du n° 156	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016, de 9h à 16h
13311	Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henon	trottoir pair, sur 30 m en face du n° 25	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m, au droit du n° 25	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m de part et d'autre du n° 25	
13312	Merlin Productions / N° 0001144	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation sera interrompue lors des prises de vues	Place Bellevue		Le mardi 22 novembre 2016, de 18h à 21h
				Rue Bodin		
			le barnum cantine et 2 véhicules seront autorisés	Esplanade du Gros Caillou	partie Est	Le mardi 22 novembre 2016, de 8h à 20h
				Place Bellevue	sur 30 m côté Est de la chaussée, le long de la place	Le mardi 22 novembre 2016, de 16h à 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Audran	côté pair, entre le n° 1 et le n° 3 bis	A partir du lundi 21 novembre 2016, 6h, jusqu'au mercredi 23 novembre 2016, 19h
	Rue Audran	côté impair, entre le n° 3 bis et la rue Grognard, côté pair, entre le n° 2 et la rue Grognard	Le mardi 22 novembre 2016, de 8h à 20h			
13313	Guichard Julien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Montée de la Butte	sur 50 m, en face de l'intégralité de la façade du n° 15, les piétons auront obligation de circuler sur le trottoir opposé	A partir du mercredi 16 novembre 2016, 7h30, jusqu'au lundi 5 décembre 2016, 17h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 50 m, au droit du n° 15, la circulation s'effectuera sur les emplacements de stationnement	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 50 m, en face de l'intégralité de la façade du n° 15	
13314	la Préfecture du Rhône - Section Taxis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'épreuves pratiques de taxis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	côté préfecture, sur 30 m à l'Est du cours de la Liberté, sur les 5 emplacements consécutifs	A partir du lundi 28 novembre 2016 jusqu'au lundi 5 décembre 2016, de 7h30 à 18h
13315	Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de démontage d'une grue à tour à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Françoise Giroud	entre l'avenue du Plateau et la rue du Versant	Les jeudi 17 novembre 2016 et vendredi 18 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue du Plateau et la rue du Versant	
13316	Polygon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une nacelle élévatrice	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Polygon	Rue Président Kruger	trottoir Sud, sur 100 m à l'Ouest de la rue Bataille	Les jeudi 17 novembre 2016 et vendredi 18 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur 100 m à l'Ouest de la rue Bataille	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13317	l'Opéra de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée	l'accès et le stationnement du véhicule immatriculé BZ 515 XK seront autorisés	Place Louis Pradel	contre allée, le long de l'Opéra	A partir du mercredi 16 novembre 2016, 8h, jusqu'au jeudi 17 novembre 2016, 0h30
			l'accès et le stationnement du véhicule immatriculé CK 911 TY seront autorisés			Le vendredi 18 novembre 2016, de 9h à 15h
						Le mercredi 16 novembre 2016, de 9h à 14h
13318	Bc Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Claude Violet	côté impair, sur 15 m au droit du n° 23 bis	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016
13319	Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt d'un réseau d'assainissement d'eau potable dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Général Frère	entre le n° 82 et le boulevard Edmond Michelet	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 23 décembre 2016
					entre la rue Professeur Morat et le boulevard Edmond Michelet	
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Est/Ouest, entre le n° 82 et le boulevard Edmond Michelet	
					sens Ouest/Est, entre la rue Professeur Morat et le boulevard Edmond Michelet	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le n° 82 et le boulevard Edmond Michelet	
					entre la rue Professeur Morat et le boulevard Edmond Michelet	
					des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Morat et la rue Verger	
	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 82 et le boulevard Edmond Michelet					
	Boulevard Edmond Michelet	des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Général Frère et l'avenue Jean Mermoz				
13320	Sondalp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le chantier Fontanel	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Crepêt	côté Nord, sur 30 m à l'Est de la rue Félix Brun	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
13321	Lyonnaise Gommage Sablage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Capucins	sur 12 m, sur la zone de desserte située au droit du n°26	A partir du mercredi 16 novembre 2016, 7h30, jusqu'au mercredi 23 novembre 2016, 17h30
13322	Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'éclairage public Ville de Lyon sous couvert du Lyvia n°201614389	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Professeur Joseph Nicolas	entre l'avenue Jean Mermoz et la place J. Daubié	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Jean Mermoz et la place J. Daubié	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13323	Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera interdite	Mail de Fontenay	trottoir Est, sur 40 m au Nord de l'avenue Debourg	Le lundi 21 novembre 2016
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Sud/Nord, entre l'avenue Debourg et la rue André Bollier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Nord/Sud, entre la rue André Bollier et l'avenue Debourg	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au Nord de l'avenue Debourg	
13324	Ert Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibres	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Richan	sur 10 m, au droit du n° 15	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h à 18h
				Rue Célu	sur 10 m, au droit du n° 8	
				Rue Richan	sur 10 m, au droit du n° 9	
13325	Serpellet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue d'Aubigny	sur 30 m, au droit du n° 21	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au mardi 29 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ternois	sur 15 m, au droit du n° 20	
				Rue d'Aubigny	sur 30 m, au droit du n° 21	
			Rue Ternois	sur 15 m, au droit du n° 20		
13326	Eiffage Energie Infrastructures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de couloir de Bus dynamique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Lacasagne	sens Ouest/Est, entre la rue Kimmerling et la rue du Dauphiné	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au lundi 5 décembre 2016, de 9h à 16h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté pair, entre la rue Kimmerling et la rue du Dauphiné	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au lundi 5 décembre 2016, de 7h30 à 16h30
13327	Filprotection	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble au moyen d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Filprotection	Avenue des Frères Lumière	trottoir Nord, au droit du n° 1 C	Le lundi 21 novembre 2016
			la nacelle de l'entreprise Filprotection sera autorisée à stationner et circuler		trottoir Nord, au droit du n° 1 C	Le lundi 21 novembre 2016
13328	Spie Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de remplacement de candélabre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Route de Genas	sur 20 m, au droit du n° 58	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au mardi 22 novembre 2016
13329	Entreprises Guintoli - Pothier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de voirie dans le cadre des travaux de préparatoire du Tramway T6	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier et en alternance en fonction du sens de circulation Est/Ouest ou Ouest/Est	Avenue Jean Memmoz	entre le boulevard Edmond Michelet et le boulevard Pinel	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 9 décembre 2016, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre le boulevard Edmond Michelet et le boulevard Pinel	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée, entre le boulevard Edmond Michelet et le boulevard Pinel	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 9 décembre 2016
			un véhicule de chantier sera autorisé à stationner à l'intérieur du couloirs bus		sens Ouest/Est, entre la place Latarget et le boulevard Pinel	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 9 décembre 2016, de 9h à 16h30

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13330	Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de voirie dans le cadre des travaux de préparatoire du Tramway T6	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur les bandes cyclables en fonction de l'avancée du chantier	Rue Professeur Beauvisage	sens Nord/Sud, sur 40 m au Sud de la rue de la Concorde	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
					entre le boulevard des Etats Unis et la rue Commandant Pégout	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Nord/Sud, sur 40 m au Sud de la rue de la Concorde	
					entre le boulevard des Etats Unis et la rue Commandant Pégout	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Nord/Sud, sur 40 m au Sud de la rue de la Concorde	
					entre le boulevard des Etats Unis et la rue Commandant Pégout	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le boulevard des Etats Unis et la rue Commandant Pégout	
	côté Ouest, sur 40 m au Sud de la rue de la Concorde					
13331	Habitat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages sous chaussée dans le cadre des travaux de Tramway T6 sous couvert du Lyvia n° 201615402	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Boulevard Pinel	sens Nord/Sud, entre la rue Julien Baudrand et la rue Laennec	Les lundi 21 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016, de 9h à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			Les lundi 21 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016, de 7h30 à 18h
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Ouest, entre la rue Laennec et la rue Julien Baudrand (au droit de la grande mosquée de Lyon)	
13332	Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique dans une chambre FT	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bossuet	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 114	A partir du jeudi 17 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016, de 8h à 17h
13333	Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-Philippe	entre le n° 1 et le n° 3	A partir du jeudi 17 novembre 2016 jusqu'au vendredi 18 novembre 2016
13334	Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Servient	voie centrale, entre le boulevard Vivier Merle et le parking du centre commercial de la part-Dieu	A partir du lundi 21 novembre 2016, 22h, jusqu'au mardi 22 novembre 2016, 5h
			la circulation des véhicules sera interdite		voie Nord, entre le boulevard Vivier Merle et le parking du centre commercial de la part-Dieu	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur chaussée		chaussée Nord, sur 50 m à l'Ouest du boulevard Vivier Merle	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13335	Merlin Productions / N° 0001144	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard de l'Artillerie	entre la rue Challe-mel Lacour et la rue de Montagny	Le mercredi 23 novembre 2016, de 18h à 13h30
					entre le boulevard de l'Artillerie et la rue de Montagny	Le mercredi 23 novembre 2016, de 18h à 13h30
			le barnum cantine sera autorisé sur le trottoir	Rue Croix-Barret		Le mercredi 23 novembre 2016, de 10h à 20h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Montagny	entre la rue Croix-Barret et l'impasse du Presbytère	Le mercredi 23 novembre 2016, de 15h à 23h30
				Rue Auguste Chollat	côté impair, entre la rue Croix-Barret et la rue Benoit Bernard	
	Rue Croix-Barret	côté impair, sur 20 m à partir du carrefour de la route de Vienne	Le mercredi 23 novembre 2016, de 10h à 20h			
13336	Asten Sas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denfert Rochereau	des deux côtés, entre le n° 16 et le n° 46	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
13337	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'ERDF sous couvert du Lyvia n° 201615432	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Berthelot	sur la voie de tourne à gauche donnant accès au boulevard des Tchécoslovaques au droit du n° 201 et n° 205	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au lundi 5 décembre 2016, de 9h à 16h
			un cheminement piétons sera maintenu le long de l'emprise chantier pendant les horaires de chantiers		trottoir Nord, au droit du n° 201 et n° 205	
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période chantier afin de préserver le cheminement piétons		trottoir Nord, au droit du n° 201 et n° 205	
13338	Cpp Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une livraison de béton	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai André Lassagne	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 11	Le jeudi 17 novembre 2016, de 7h à 17h
13339	Mediaco	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Professeur Calmette	entre la promenade Léa et Napoléon Bul-lukian et le boulevard Jean XXIII	Le mardi 22 novembre 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la promenade Léa et Napoléon Bullukian et le boulevard Jean XXIII	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
13340	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF - Lyvia n° 201611738	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint-La-zare	entre le n° 4 et n° 6	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au lundi 5 décembre 2016, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre les n° 2 et n° 4	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au lundi 5 décembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13341	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201614171	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Jean Jaures	côté pair, au droit du n° 120	A partir du jeudi 24 novembre 2016 jusqu'au mardi 6 décembre 2016
			un cheminement piétons sera maintenu		trottoir Ouest, au droit du n° 120	
13342	Productions Leonis / N° 0001096	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Eugénie	côté pair, de la rue Trarieux à la rue Martin	A partir du mercredi 23 novembre 2016, 18h, jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, 23h
				Avenue Lacassagne	côté pair, de la rue Trarieux à la rue François Villon	
13343	Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès à un véhicule poids lourd à l'intérieur d'une enceinte Ville de Lyon	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Se Levage	Rue Jean Zay	trottoir Sud, sur 30 m à l'Est du n° 5	Le vendredi 18 novembre 2016, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Est du n° 5	
13344	Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201615350	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Professeur Joseph Nicolas	sur 20 m au droit du n° 44	A partir du vendredi 25 novembre 2016 jusqu'au vendredi 9 décembre 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 44	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
13345	Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF sous couvert du Lyvia n° 201615468	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Promenade Léa et Napoleon Bullukian	entre la rue Professeur Calmette et la rue Jean Pérreal	A partir du vendredi 25 novembre 2016 jusqu'au jeudi 8 décembre 2016, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Professeur Calmette et la rue Jean Pérreal	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Calmette et la rue Jean Pérreal	A partir du vendredi 25 novembre 2016 jusqu'au jeudi 8 décembre 2016
13346	Productions Léonis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation des piétons sera interrompue lors des prises de vues	Passerelle de l'Homme de la Roche		Le samedi 19 novembre 2016, de 9h30 à 19h
			la circulation sera interrompue lors des prises de vues	Quai Saint-Vincent	contre allée, entre le n° 14 et le n° 18	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Vincent	contre allée, entre le n° 14 et le n° 18	Le samedi 19 novembre 2016, de 9h à 19h
13347	Kéolis / N° 00048	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'installation d'une agence mobile	le stationnement d'un véhicule TCL et une table sera autorisé	Place de la Croix-Rousse	côté Ouest	Le jeudi 29 décembre 2016, de 7h à 14h
13348	la Galerie Roger Tator	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un vernissage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Anvers	du n° 32 au n° 36	A partir du mercredi 7 décembre 2016, 8h, jusqu'au jeudi 8 décembre 2016, 0h
13349	Crédit Mutuel / N° 001214	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation	l'installation d'une table de 3 m sera autorisée sur le trottoir devant leur agence	Place Ambroise Courtois	au droit du n°4	Le samedi 10 décembre 2016, de 9h15 à 12h45

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13350	Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la réparation urgente d'eau potable	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Général Plessier	sur 10 m, au droit de la place Gensoul	A partir du mercredi 23 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h30 à 16h30
				Rue Smith	entre le cours Suchet et le n°5	
			la circulation des véhicules sera interdite	Place Gensoul	voie de droite, entre le cours de Verdun Gensoul et la rue Général Plessier	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Smith	sur 20 m, au droit du n°1 des deux côtés, sur 20 m entre le cours Suchet et le n°5	
13351	Desperrier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne et un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Croix-Rousse	côté pair, sur 10 m au droit du n° 18	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au mercredi 30 novembre 2016
13352	Gantelet Galabertier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vaubecour	côté impair, sur 30 m au droit du n° 15	Les lundi 21 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016, de 7h à 18h
13353	Bfe Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pierre Blanc	sur 12 m au droit du n° 20	A partir du dimanche 20 novembre 2016, 7h30, jusqu'au mardi 20 décembre 2016, 17h30
13354	Foselev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Jean Marc Bernard	côté impair, sur 30 m au droit du n° 11	Le lundi 21 novembre 2016, de 9h à 14h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Ferdinand Buisson et l'avenue Lacassagne	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Ferdinand Buisson et l'avenue Lacassagne	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 30 m au droit du n° 11	
			les véhicules devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la rue Ferdinand Buisson	
13355	Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la manœuvre des camions pour un chantier de réhabilitation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Rachais	des deux côtés, sur 10 m à l'Est de la rue Garibaldi des deux côtés, sur 10 m au droit du n° 3 côté Nord, sur 20 m à l'Ouest de la place Bir Hakeim	A partir du vendredi 18 novembre 2016 jusqu'au dimanche 18 décembre 2016
13356	Eiffage Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'enlèvement de palissades à l'aide d'un camion muni d'une grue auxiliaire	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Bellecordière		Le vendredi 18 novembre 2016, de 10h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Marcel Gabriel Rivière Rue Bellecordière		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marcel Gabriel Rivière Place de l'Hôpital		Le vendredi 18 novembre 2016, de 7h30 à 16h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13357	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue du Dauphiné	trottoir impair, sur 30 m face au n° 112	Les lundi 21 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Carry et la rue Villebois Mareuil	Les lundi 21 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m, au droit du n° 112	Les lundi 21 novembre 2016 et mardi 22 novembre 2016
13358	la Métropole / Direction de l'Eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera interdite	Rue François Dauphin	entre la rue Auguste Comte et la rue de la Charité	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h à 11h
13359	Entreprises Bouygues Energie et Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'éclairage public	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Avenue de Grande Bretagne		A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016, de 9h à 16h
				Quai de Serbie		
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue de Grande Bretagne		
				Quai de Serbie		
		la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		Avenue de Grande Bretagne		
				Quai de Serbie		
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		Avenue de Grande Bretagne		A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
				Quai de Serbie		
13360	Le Nouveau Paysage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sully	sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 110	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016
				Rue Crillon	sur 30 m au droit de l'immeuble situé au n° 63	
13361	la Direction Technique de la Fête des Lumières / N° 0001221	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Fêtes des Lumières	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lanterne	côté impair, entre la rue Constantine et la rue d'Algerie	A partir du vendredi 18 novembre 2016, 8h, jusqu'au vendredi 16 décembre 2016, 18h
13362	Association Restaurant Club Conde	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'un goûter de fin d'année	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Condé	au droit du n° 5 sur deux emplacements	Le jeudi 24 novembre 2016, de 13h30 à 18h
13363	Merlin Productions / N° 0001144	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation sera interrompue lors des prises de vues	Montée de la Butte		Le mardi 22 novembre 2016, de 20h à 23h
					au droit du n° 21 sur 20 m	A partir du mardi 22 novembre 2016, 16h, jusqu'au mercredi 23 novembre 2016, 1h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Docteur Gailleton	côté Est, sur 70 m au Nord du n° 40	
13364	Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Etienne Richerand	côté impair, sur 15 m au droit du n° 35	A partir du jeudi 17 novembre 2016 jusqu'au samedi 26 novembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13365	Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un périmètre de sécurité pour la démolition d'un bâtiment	la circulation des piétons sera interdite	Rue Jeanne d'Arc	trottoir pair, sur 40 m au droit du n° 62	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au mercredi 21 décembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 20 m au droit du n° 62	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au mercredi 21 décembre 2016
13366	Perrin Jérémy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Thi-baudière	côté impair, sur 15 m au droit du n° 57	Le lundi 21 novembre 2016
13367	Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de la Gare	entre le n° 22 et la rue Laure Diebold	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
13368	Restos du Coeur	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bichat	sur 20 m au droit du n° 35 (les Mercredis et Jeudis sauf pour les opérations de livraisons)	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au vendredi 10 mars 2017, de 8h à 18h
13369	Ert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de câble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacques Monod	côté impair, sur 10 m au droit du n° 1	Les mardi 22 novembre 2016 et mercredi 23 novembre 2016
13370	Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Paul Bert	entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	Le mercredi 16 novembre 2016, de 13h à 16h
				Rue Voltaire	sens Sud / Nord, entre la rue des Rancy et la rue Paul Bert	
			la circulation des véhicules sera interdite en fonction des besoins du chantier	Rue Paul Bert	entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	
				Rue Voltaire	sens Sud / Nord, entre la rue des Rancy et la rue Paul Bert	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Paul Bert	sur 10 m au droit de la rue Duguesclin	
				Rue Duguesclin	sur 30 m au droit de la rue Paul Bert	
				Rue Voltaire	sur 30 m au droit de la rue des Rancy	
			les véhicules circulant dans le sens inverse de la circulation devront de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	Rue Paul Bert	sens Est / Ouest au débouché sur la rue Voltaire et la rue de Créqui	
	Rue Voltaire	sens Nord / Sud au débouché sur la rue des Rancy				
13371	Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Isly	côté pair, sur 10 m au droit du n° 6	A partir du jeudi 17 novembre 2016 jusqu'au dimanche 27 novembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13372	Jean Lefebvre Sud Est	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite sauf accès riverains et véhicules de propreté et de secours	Rue Professeur Ranvier	entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Elisabeth Boselli	A partir du samedi 19 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Jean Mermoz et la rue Elisabeth Boselli	
13373	Gauthey	«Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF en accord avec le Lyvia:201614156»	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Montée Nicolas de Lange	sur 20 m, au droit du n°11	A partir du jeudi 17 novembre 2016, 7h30, jusqu'au jeudi 24 novembre 2016, 17h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n°11	
13374	Rhône Forez Paysages	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Félix Faure	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 188	Le lundi 21 novembre 2016, de 7h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Turbil	côté pair, sur 30 m au droit du n° 188	
13375	Lmi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de vitrage à l'aide d'un camion	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bourgogne	côté impair, au droit du n° 9	Le lundi 21 novembre 2016
				Rue Marietton	côté pair, au droit du n° 42	
13376	Carrion Tp	muni d'un bras auxiliaire Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Claudia	entre la place des Cordeliers et la rue Gentil	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au mercredi 23 novembre 2016, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
13377	Guiraud	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	sur 4 m au droit de l'immeuble situé au n° 56	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au lundi 5 décembre 2016
13378	B et B Conseil	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Montesquieu	côté pair, entre le n° 20 et n° 22	Le lundi 21 novembre 2016
13379	Ar Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint-André	sur 10 m en face du n° 5	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au dimanche 18 décembre 2016
13380	Gindre et Partenaires	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Montesquieu	sur 10 m en face du n° 80	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au jeudi 22 décembre 2016

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13381	Irt.Com	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	Rue du Bourbonnais	au droit de la rue des Tanneurs	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au samedi 26 novembre 2016, de 22h à 6h
				Place Valmy	au droit du n° 20	
				Place Dumas de Loire	au droit du n° 1 et en face du n° 2	
				Rond Point des Monts d'Or	au droit du n° 7	
				Rue des Docks	au droit du n° 41	
				Rue de Saint-Cyr	au droit du chemin de Ferrand	
				Grande Rue de Saint-Rambert		
				Rue de Bourgogne	au droit de la rue Saint-Simon et la rue de la Corderie	
				Rue des Docks	en face du n° 41	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Grande Rue de Saint-Rambert		A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au samedi 26 novembre 2016, de 22h à 6h
				Rue des Docks	en face du n° 41	
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Bourgogne	au droit de la rue Saint-Simon et la rue de la Corderie	
				Rue de Saint-Cyr	au droit du chemin de Ferrand	
				Rue des Docks	au droit du n° 41	
				Rond Point des Monts d'Or	au droit du n° 7	
				Place Dumas de Loire	au droit du n° 1 et en face du n° 2	
				Place Valmy	au droit du n° 20	
				Rue du Bourbonnais	au droit de la rue des Tanneurs	
				Grande Rue de Saint-Rambert		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rond Point des Monts d'Or	au droit du n° 7	
				Rue des Docks	au droit du n° 41	
				Rue de Saint-Cyr	au droit du chemin de Ferrand	
				Place Dumas de Loire	au droit du n° 1 et en face du n° 2	
Rue des Docks1	en face du n° 41					
Rue du Bourbonnais	au droit de la rue des Tanneurs					
Rue de Bourgogne	au droit de la rue Saint-Simon et la rue de la Corderie					
le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place Valmy	au droit du n° 20				
	Rue des Docks	côté pair, sur 15 m au droit du n° 34 et n° 50				
	Rue de Bourgogne	côté impair, sur 15 m au droit du n° 67				

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13382	Laurent Moretton	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un périmètre de sécurité	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue du Lieutenant Colonel Prevost	côté impair (Nord), sur 25 m à l'Est de la place d'Helvétie	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 7h à 18h
				Place d'Helvétie	côté impair (Est), sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 5	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Lieutenant Colonel Prevost	côté impair (Nord), sur 25 m à l'Est de la place d'Helvétie	
				Place d'Helvétie	côté impair (Est), sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 5	
13383	Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de ligne Haute Tension souterraine	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue de la Part Dieu	entre le cours de la Liberté et la rue Pierre Corneille	A partir du samedi 19 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Sevigné	sur 15 m, au droit de la rue de la Part Dieu	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Part Dieu	entre le cours de la Liberté et la rue Pierre Corneille	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Commandant Dubois	des deux côtés, sur 25 m au Nord de la rue de la Part Dieu	A partir du samedi 19 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
				Rue de la Part Dieu	des deux côtés, entre le cours de la Liberté et la rue Pierre Corneille	
				Rue de Sevigné	des deux côtés, sur 25 m au Sud de la rue de la Part Dieu	
13384	Henri Germain	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Anvers	sur 15 m en face du n° 49	A partir du mercredi 23 novembre 2016 jusqu'au vendredi 23 décembre 2016
13385	Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Marseille	côté pair, sur 10 m au droit du n° 80	Le mercredi 23 novembre 2016
13386	Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Neuve de Monplaisir	côté impair, sur 10 m au droit du n° 1	Le jeudi 24 novembre 2016
13387	Loic Denuzière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de prises de vues	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée des Carmelites	au droit de l'Eglise située au n° 26 sur 3 emplacements	Le jeudi 17 novembre 2016, de 14h à 18h
				Rue Sala	au droit du n° 1 sur 3 emplacements	Le jeudi 17 novembre 2016, de 18h à 21h30
				Rue de Montauban	sur 2 emplacements à hauteur du n° 33	Le dimanche 20 novembre 2016, de 17h à 21h30
				Quai Saint-Vincent	au droit du n° 6 sur 3 emplacements	Le dimanche 20 novembre 2016, de 21h30 à 2h
				Quai Victor Augagneur	au droit du n° 5 sur 3 emplacements	Le vendredi 25 novembre 2016, de 8h à 22h
				Place Rouville	chaussée Sud, côté Nord, sur 10 m en face du n° 5	Le jeudi 17 novembre 2016, de 21h30 à 0h

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13388	Persico / Bornier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Valentin Couturier	côté pair, sur 10 m au droit du n° 10 - 12	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au lundi 28 novembre 2016
13389	Aije Hommes et Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera interdite sur trottoir	Rue Saint-An-toine	côté pair, sur 30 m en face du n° 19	A partir du mercredi 23 novembre 2016 jusqu'au jeudi 24 novembre 2016, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 30 m en face du n° 19	
13390	Se Levage Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des cycles sera interdite	Rue Desaix	sens Est/Ouest, entre le boulevard Vivier Merle et la rue Desaix	Le mercredi 23 novembre 2016
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Nord, entre la rue Desaix et le boulevard Vivier Merle	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Nord, entre la rue des Cuirassiers et le boulevard Vivier Merle	
13391	Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (réfection de trottoir)	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Victor Hugo	côté Est, sur 30 m au Sud de la rue Jarente	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 9 décembre 2016, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		Rue Jarente	
13392	Ebm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	côté pair, entre la rue Jérôme Dulaar et la rue Barodet	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016
13393	Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sala	sur 15 m au droit du n° 9	Le mercredi 23 novembre 2016, de 8h à 17h
13394	Espaces Verts des Monts d'Or	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Riboud	côté pair, sur 20 m au droit du n° 24	A partir du mercredi 23 novembre 2016 jusqu'au jeudi 24 novembre 2016
				Rue Bellecombe	côté impair, sur 50 m au Sud de la rue Riboud	
13395	Serpellet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Cuirassiers	sur 30 m au droit du n° 9	A partir du mercredi 23 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 30 m au droit du n° 9	A partir du mercredi 23 novembre 2016 jusqu'au vendredi 2 décembre 2016
13396	2Pc Isolation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Boulevard des Belges	sur le trottoir, au droit de l'immeuble situé au n° 94	A partir du mardi 22 novembre 2016 jusqu'au mercredi 23 novembre 2016
13397	Points Infos / N° 0001221	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Fêtes des Lumières	des chalets seront autorisés	Place de la Comedie		A partir du jeudi 1 décembre 2016 jusqu'au mardi 13 décembre 2016
				Place Carnot		
				Rue de la République ,	(Nord)	
				Place Edouard Commette		

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13398	Rtt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de maintenance d'un réseau de Télécoms en accord avec le LYVIA n° 201613490	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Doyenné	entre la rue Bellièvre et la rue Ferrachat, l'accès des véhicules de sécurité et de secours sera maintenu en permanence	A partir du mercredi 23 novembre 2016 jusqu'au vendredi 25 novembre 2016, de 9h à 16h
13399	Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de lavage à l'aide d'une grue autoportée	la circulation des piétons et la piste cyclable sera gérée par le personnel de l'entreprise MERCIER	Avenue Jean Jaurès	trottoir Ouest, sur 50 m au Nord de la contre allée Nord de la place Jean Jaurès	Le jeudi 24 novembre 2016, de 9h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		sur 80 m au droit du n° 143	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 80 m au droit du n° 143	Le jeudi 24 novembre 2016
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
13400	De Leca Christine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Nicolai	côté pair, sur 20 m au droit du n° 4	Les vendredi 25 novembre 2016 et samedi 26 novembre 2016, de 6h à 22h
13401	Bagnières Et Lepine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Sully	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 80	Le mercredi 23 novembre 2016, de 7h à 19h
13402	Altimaitre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Ney	côté Est (impair), sur 15 m au Sud de la rue Crillon	Le jeudi 24 novembre 2016, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Crillon	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 96	
				Rue Ney	côté Est (impair), sur 15 m au Sud de la rue Crillon	
				Rue Crillon	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 96	
13403	Eiffage Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Duquesne	sens Est/Ouest, partie comprise entre l'avenue Maréchal Foch et l'avenue de Grande Bretagne	A partir du jeudi 24 novembre 2016 jusqu'au lundi 28 novembre 2016, de 7h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		couloir de Bus Est/Ouest, partie comprise entre l'avenue Maréchal Foch et l'avenue de Grande Bretagne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Est/Ouest, partie comprise entre l'avenue Maréchal Foch et l'avenue de Grande Bretagne	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		Avenue Maréchal Foch	des deux côtés de la chaussée, partie comprise entre le n° 17 et l'avenue de Grande Bretagne
					des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre de la rue Duquesne	

Numéro de l'Arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
13404	Encislaï Clémence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage avec une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera interdite	Rue des Mac-chabées	sur le trottoir situé au droit du n° 24, lors des phases de levage des charges	Le mercredi 16 novembre 2016, de 9h à 11h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre le Chemin de Choulans et la rue de Trion	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le Chemin de Choulans et la rue de Trion	
13405	Entreprises Eiffage - Gantelet - Beylat - Soterly - Legros - Deluermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'un réseau d'assainissement dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue de Pressensé	sens Est/Ouest, entre la rue du Professeur Beauvisage et la rue Henri Barbusse	A partir du lundi 21 novembre 2016 jusqu'au vendredi 23 décembre 2016
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Ouest/Est, entre la rue Henri Barbusse et la rue Professeur Beauvisage	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Est/Ouest, entre la rue du Professeur Beauvisage et la rue Henri Barbusse	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre la rue du Professeur Beauvisage et la rue Henri Barbusse	
			une déviation sera mise en place par les rues	Rue Paul Cazeneuve , / Boulevard des Etats-Unis/ Rue Professeur Beauvisage	hormis les samedis de 5h30 à 14 h 00 qui se fera par le Boulevard des Etats Unis et l'avenue Viviani	

Registre de l'année 2016

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - Les jours ouvrables aux heures d'ouverture

Délégation Générale aux Ressources Humaines (Gestion Administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Jammes	Vincent	Adjoint Technique 2 ^e classe	Stagiaire	1/9/2016	Ru	Arrêté rectificatif RSA
Lassaigne	Anne	Adjoint Technique 2 ^e classe	Stagiaire	1/9/2016	Ru	Arrêté rectificatif RSA
Tatin	Karine	Adjoint Technique 2 ^e classe	Stagiaire	2/5/2016	Ru	Arrêté rectificatif RSA
Nassar	Nathalie	Rédacteur	Stagiaire détaché	10/10/2016	Sp	Détachement / Stage
Balde	Layla	Ingénieur	A	1/10/2016	Enfance	Détachement / Stage
Esteves	Sandrine	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	Titularisation	3/11/2016	Ru	Dispense de stage
Monthel	Cedric	Adjoint Technique 1 ^{ère} classe	Titularisation	1/11/2016	Ru	Dispense de stage
Muller	Benjamin	Adjoint Technique 2 ^e classe	Stagiaire	1/10/2016	Cimetières	Nomination stagiaire
Rolland	Nicole	Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	Stagiaire	10/10/2016	Sp	Nomination stagiaire
Sala	Ruddy	Adjoint Technique 2 ^e classe	Stagiaire	1/10/2016	Ru	Nomination stagiaire

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Bakoura	Linda	Agent Accueil	Contractuel	5/9/2016	Ma9	Recrutement remplaçant
Husson	Benoit	Adjoint Technique 2 ^e classe	Contractuel	10/9/2016	Dgtb	Recrutement remplaçant
Cherkaoui	El Bahhaoui	Adjoint Technique 2 ^e classe	Contractuel	17/9/2016	Immobilier	Recrutement remplaçant
Bourouiba	Fethi	At2	Stagiaire	1/11/2016	Sports	St: Nomination stagiaire Catégorie C
Meunier	Pascal	At2	Stagiaire	1/11/2016	Sports	St: Nomination stagiaire Catégorie C
Monteiro	Sylvie	Puéricultrice Hors Classe	A	28/8/2016	Enfance	Intégration directe
Dupuis	Laurie	Brigadier Chef Principal PM	Titulaire	1/11/2016	Pm	Intégration suite à détachement
Gonzalez	Véronique	At2	Titulaire	1/10/2016	Supervision Globale	Intégration suite à détachement
Riechling	Martine	At1	C	1/11/2016	Enfance	Maintien en détachement
Jacquet	Sandrine	Puericultrice classe Supérieure	A	01/11/16	Enfance	Maintien en détachement
Mephara	Virginie	Auxiliaire Puéricultrice 1 ^{ère} classe	C	15/10/16	Enfance	Maintien en détachement
Stojanovic	Véronique	Infirmière soins généraux Hors classe	A	01/12/16	Enfance	Maintien en détachement
Dewier	Valérie	Animateur	Titulaire	10/06/16	Education	Recrutement par voie de détachement
Hakim	Géraldine	Dga Com +400Mh	Titulaire	1/10/2016	Direction Générale	Détachement emploi fonctionnel
Hakim	Géraldine	Administrateur Hors Classe	Titulaire	1/10/2016	Direction Générale	Recrutement par mutation

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction des marchés publics - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations préalables de travaux déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 24 au 29 octobre 2016

DP 069 384 16 02129 déposée le 24 octobre 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 21 place de la Croix-Rousse Lyon 4^e Superficie du terrain : 210 m² - Demandeur : M^{me} Mahe Fanny 21 place de la Croix-Rousse 69004 Lyon

DP 069 386 16 02130 déposée le 24 octobre 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 27 rue Bossuet Lyon 6^e Superficie du terrain : 963 m² - Demandeur : M. Giachino Sylvain 41 rue Burdeau 69001 Lyon

DP 069 383 16 02131 déposée le 24 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 21-23 avenue Lacassagne Lyon 3^e Superficie du terrain : 3221 m² - Demandeur : SLPB 83 rue Paul Teste 69120 Vaulx-en-Velin - Mandataire : M. Faty Luc

DP 069 383 16 02132 déposée le 24 octobre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 1 rue Villeroi Lyon 3^e Superficie du terrain : 161 m² - Demandeur : Ivory 60 rue Emilie Decorps 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. ABBOU Georges

DP 069 383 16 02133 déposée le 24 octobre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 rue de l'Espérance Lyon 3^e Superficie du terrain : 3732 m² - Demandeur : Ministère de l'Intérieur Sgami-Se 20 rue de l'Espérance 69405 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Préfet

DP 069 382 16 02134 déposée le 24 octobre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 74 rue du Président Edouard Herriot Lyon 2^e

Superficie du terrain : 191 m² - Demandeur : Acturus France 14 Impresores 28660 Boadilla Del Monte - Mandataire : M. Cebrian Alvaro

DP 069 382 16 02135 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 13 quai Gailleton Lyon 2^e Superficie du terrain : 13568 m² - Demandeur : Orange - Ditse 13 quai Gailleton 69002 Lyon - Mandataire : M. Debros Pascal

DP 069 382 16 02136 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 11 rue Auguste Comte Lyon 2^e Superficie du terrain : 969 m² - Demandeur : Tinsels 6 allée de l'Expansion 69340 Francheville - Mandataire : M. Regazzoni Rémi

DP 069 381 16 02137 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 6 rue Roger Violi Lyon 1^{er} Superficie du terrain : 710 m² - Demandeur : HCP 22 rue Royale 69001 Lyon - Mandataire : M. Routil Julien

DP 069 383 16 02138 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 10 rue du Dauphiné Lyon 3^e Superficie du terrain : 305 m² - Demandeur : 2G 10 rue du Dauphiné 69003 Lyon - Mandataire : M^{me} Geoffray Barbara

DP 069 387 16 02139 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 118 rue de Gerland Lyon 7^e Superficie du terrain : 372 m² - Demandeur : M^{me} Tymen Jeannine 247 rue du Coteau 69390 Millery

DP 069 389 16 02140 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Surélévation d'une maison individuelle - Surface créée : 39 m² - Terrain : 4b avenue du Frêne Lyon 9^e Superficie du terrain : 355 m² - Demandeur : M. Prat Yann 4 b avenue du Frêne 69009 Lyon

DP 069 382 16 02141 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 Rue Antoine de Saint-Exupéry Lyon 2^e Superficie du terrain : 312 m² - Demandeur : Credit Mutuel Enseignant Sud Est 3 rue Antoine de Saint-Exupéry 69002 Lyon - Mandataire : M^{me} Grandclement Carole

DP 069 385 16 02143 déposée le 25 octobre 2016 - Projet : Aménagement de voirie - Terrain : rue Professeur Pierre Marion Lyon 5^e Superficie du terrain : 34571 m² - Demandeur : Métropole de Lyon Dducv Voirie Vt PCN 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président

DP 069 382 16 02144 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 32 quai Perrache Lyon 2^e Superficie du terrain : 482 m² - Demandeur : CCI Région Rhône-Alpes 32 quai Perrache 69286 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Achard Bruno

DP 069 387 16 02145 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 12 place Raspail Lyon 7^e Superficie du terrain : 371 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : M^{me} Roche-Garin Michèle

DP 069 388 16 02146 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 99 avenue des Frères Lumière Lyon 8^e Superficie du terrain : 866 m² - Demandeur : Zannier 6 b rue Gabriel Laumain 75010 Paris - Mandataire : M. Josse Loïc

DP 069 384 16 02147 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Construction d'un abri à vélos - Terrain : 1 rue Aimé Boussange Lyon 4^e Superficie du terrain : 2813 m² - Demandeur : La Poste Lyon Centrale 10 place Antonin Poncet 69002 Lyon - Mandataire : M. Campigli Jean Christophe

DP 069 383 16 02148 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Coupe et abattage de 6 platanes - Terrain : 32-36 rue Amiral Courbet Lyon 3^e Superficie du terrain : 6819 m² - Demandeur : Societe Lyonnaise d'amenagement 4 rue Clotilde Bizolon 69002 Lyon - Mandataire : M. Douvre Jean

DP 069 385 16 02149 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 5 avenue Barthélémy Buyer Lyon 5^e Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : M. Coq Sébastien 5 b avenue Barthélémy Buyer 69005 Lyon

DP 069 384 16 02150 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Coupe et abattage d'arbres - Terrain : 7 rue de Cuire Lyon 4^e Superficie du terrain : 3358 m² - Demandeur : Monoprix Croix-Rousse 7 rue de Cuire 69004 Lyon - Mandataire : M. Criscito Salvatore

DP 069 382 16 02151 déposée le 26 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8-12 rue Denuzière Lyon 2^e Superficie du terrain : 2185 m² - Demandeur : SDC DU 8-12 Rue Denuziere 49 boulevard des Brotteaux 69006 Lyon - Mandataire : Régie Janin

DP 069 383 16 02152 déposée le 27 octobre 2016 - Projet : Changement de menuiseries avec modification de toiture - Terrain : 124 route de Genas Lyon 3^e Superficie du terrain : 611 m² - Demandeur : M. Byrne Gauthier 20 avenue Félix Faure 69007 Lyon

DP 069 385 16 02153 déposée le 27 octobre 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 75 rue de Trion Lyon 5^e Superficie du terrain : 626 m² - Demandeur : Drancourt Charpente 50 rue de Marseille 69007 Lyon - Mandataire : M. Drancourt Jason

DP 069 383 16 02154 déposée le 27 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 59 rue de la Balme Lyon 3^e Superficie du terrain : 176 m² - Demandeur : M. Weber Jacques 59 rue de la Balme 69003 Lyon

DP 069 388 16 02155 déposée le 27 octobre 2016 - Projet : Construction d'un mur de clôture - Terrain : 56 rue Paul Cazeneuve Lyon 8^e Superficie du terrain : 22761 m² - Demandeur : Givaudan Lavirotte 56 rue Paul Cazeneuve 69008 Lyon - Mandataire : M. Mamasian Christian

DP 069 384 16 02156 déposée le 27 octobre 2016 - Projet : Réfection d'une devanture - Terrain : 115-117 boulevard de la Croix-Rousse Lyon 4^e Superficie du terrain : 876 m² - Demandeur : Pharmacie Moreau 115 -117 boulevard de la Croix-Rousse 69004 Lyon - Mandataire : M^{me} Simard Véronique

DP 069 383 16 02157 déposée le 27 octobre 2016 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 11 boulevard Eugène Deruelle Lyon 3^e Superficie du terrain : 746 m² - Demandeur : SCITDN 11 boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon

DP 069 386 16 02158 déposée le 27 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 69 rue Tronchet Lyon 6^e Superficie du terrain : 180 m² - Demandeur : Indivision Perbet 4 impasse des Chênes 74240 Gaillard - Mandataire : M^{me} Ronjon Monique

DP 069 384 16 02159 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 52 quai Gillet Lyon 4^e Superficie du terrain : 6376 m² - Demandeur : Sarl Mathieu Druost 52 quai Gillet 69004 Lyon - Mandataire : M. Druost Mathieu

DP 069 385 16 02160 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 11 rue de la Quarantaine Lyon 5^e Superficie du terrain : 179 m² - Demandeur : M^{me} Chetkowski Christelle 21 rue Docteur Rebatel 69003 Lyon

DP 069 382 16 02161 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 7 rue Auguste Comte Lyon 2^e Superficie du terrain : 538 m² - Demandeur : Holding Decorcie 7 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Mandataire : M. Decorps Bernard

DP 069 386 16 02162 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 27 cours Lafayette Lyon 6^e Superficie du terrain : 246 m² - Demandeur : M^{me} Fourrier Mona 117 rue Cuvier 69006 Lyon

DP 069 383 16 02163 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 39 rue Etienne Richerand Lyon 3^e Superficie du terrain : 129 m² - Demandeur : EDF 20 place de la Défense 92050 La Defense Cedex 08

DP 069 383 16 02164 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 68t cours Richard Vitton Lyon 3^e Superficie du terrain : 338 m² - Demandeur : M. Guisti Julien 8 rue Serret 75015 Paris

DP 069 383 16 02165 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en bureaux - Terrain : 6 rue de la Part Dieu Lyon 3^e Superficie du terrain : 553 m² - Demandeur : M. Leviandier Etienne 77 rue des Charmettes 69100 Villeurbanne

DP 069 386 16 02166 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 114-118 rue Vauban Lyon 6^e Superficie du terrain : 1477 m² - Demandeur : Ares 2266 avenue de l'Europe 69140 Rillieux-la-Pape - Mandataire : M. Castillo Alain

DP 069 382 16 02167 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 14 rue Victor Hugo Lyon 2^e Superficie du terrain : 720 m² - Demandeur : Misako 18 boulevard Kennedy - le Baudelaire 66000 Perpignan - Mandataire : M^{me} Torres Perez Eulalia

DP 069 383 16 02168 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en local commercial - Terrain : 183 rue André Philip Lyon 3^e Superficie du terrain : 2882 m² - Demandeur : La Vie Claire 1982 route Départementale 386 69700 Montagny - Mandataire : M^{me} Marmone brigitte

DP 069 384 16 02169 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Réfection de mur de clôture - Terrain : 8-10 rue Janin Lyon 4^e Superficie du terrain : 2230 m² - Demandeur : Foncia Saint Antoine 4 quai Saint-Antoine 69002 Lyon - Mandataire : M. Girard Aurélien

DP 069 383 16 02170 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en logements - Terrain : 73 rue Molière Lyon 3^e Superficie du terrain : 598 m² - Demandeur : M^{me} Vetele Bérangère 8 impasse des Grands Champs 74560 Monnetier Mornex

DP 069 389 16 02171 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en hébergement hôtelier - Terrain : 32 quai Arloing Lyon 9^e Superficie du terrain : 5780 m² - Demandeur : Cool And Bed 32 quai Arloing 69009 Lyon - Mandataire : M. Cordebar Mathieu

DP 069 382 16 02172 déposée le 28 octobre 2016 - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 2 rue de la Poulallerie Lyon 2^e Superficie du terrain : 414 m² - Demandeur : Quadral Immobilier 28 quai Saint Antoine 69002 Lyon - Mandataire : M. Ariano Yann

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 24 au 29 octobre 2016

PC 069 387 12 00074 M03 déposé le 28 octobre 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 62 logements, commerces et création de 56 aires de stationnement. Paiement de la taxe pour non réalisation de 8 places de stationnement. - Surface créée : 4730 m² - Terrain : 23 rue Marc Bloch Lyon 7^e Superficie du terrain : 1240 m² - Demandeur : Cogedim Grand Lyon 235 cours La Fayette 69451 Lyon Cedex 6 - Mandataire : M^{me} Bernoux Virginia - Auteur : BBC Architectes 129 rue de la Poudrette 69120 Vaulx-en-Velin

PC 069 384 12 00412 M03 déposé le 25 octobre 2016 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un immeuble de bureaux en 49 logements et création de 66 aires de stationnement - Surface créée : 5341 m² - Terrain : 1 rue Aimé Boussange Lyon 4^{ème} Superficie du terrain : 2813 m² - Demandeur : SNC Arkadea Lyon Croix-Rousse 78 rue de la Villette 69003 Lyon - Mandataire : M. Guillaud Jérôme - Auteur : Métropolis Architectes Associés 211 rue Duguesclin 69003 Lyon

PC 069 385 13 00081 M02 déposé le 27 octobre 2016 Modificatif - Projet : Extension d'un bâtiment - Surface créée : 94 m² - Terrain : 15 montée des Epies Lyon 5^e Superficie du terrain : 346 m² - Demandeur : M. Boulot Stéphane 7 rue Franklin 69002 Lyon - Auteur : M. Charbonnel Philippe 48 boulevard des Belges 69006 Lyon

PC 069 389 14 00183 M03 déposé le 28 octobre 2016 Modificatif - Projet : Construction d'une résidence étudiante de 133 chambres, de bureaux, de 26 logements, de commerces et création de 142 aires de stationnement - Surface créée : 12042 m² - Terrain : 93 rue Marietton Lyon 9^e Superficie du terrain : 5586 m² - Demandeur : Study West 30 quai Claude Bernard 69007 Lyon - Mandataire : M. Rolland Rémi - Auteur : HTVS Architecture 2 rue de la Gare 69009 Lyon

PC 069 387 14 00315 M02 déposé le 25 octobre 2016 Modificatif - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 356 logements, de 2 résidences étudiantes de 282 chambres et création de 342 aires de stationnement - Surface créée : 34189 m² - Terrain : rue Pré-Gaudry Ilot 18-19 Lyon 7^e Superficie du terrain : 11564 m² - Demandeur : Bouygues Immobilier 186 avenue Thiers, Immeuble 6^{ème} Sens 69465 Lyon Cedex 06 - Mandataire : M^{me} Grojean Véronique - Auteur : Soa Architectes 44 rue Amelot 75011 Paris

PC 069 383 16 00349 déposé le 24 octobre 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement avec modification de façade - Terrain : 104 rue Mazonod Lyon 3^e Superficie du terrain : 1070 m² - Demandeur : Cité Nouvelle 13 place Jean Jaurès 42029 Saint Etienne Cedex 01 - Mandataire : M. Farina Bernard - Auteur : M. Genevriér Guillaume 6 rue de Molina 42003 Saint-Etienne Cedex 01

PC 069 386 16 00350 déposé le 25 octobre 2016 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal en 6 logements avec ravalement de façade - Terrain : 271 cours Lafayette Lyon 6^e Superficie du terrain : 154 m² - Demandeur : Artefact Sas 20 place Tolozan 69001 Lyon - Mandataire : M. Boisson Frédéric - Auteur : A. Madignier Architecte 4 place BirHakeim 69003 Lyon

PC 069 388 16 00351 déposé le 26 octobre 2016 - Projet : Construction d'un bâtiment de 4 logements - Surface créée : 117 m² - Terrain : 100 rue de la Croix-Barret Lyon 8^e Superficie du terrain : 418 m² - Demandeur : M. Ferraris Rémi 11 montée Castellane 69140 Rillieux-La-Pape

PC 069 383 16 00352 déposé le 26 octobre 2016 - Projet : Réaménagement et extension d'un centre commercial - Surface créée : 47342 m² - Terrain : 17 rue Docteur Bouchut Centre Commercial La Part-Dieu Lyon 3^e Superficie du terrain : 67958 m² - Demandeur : Sas Uni-Commerces 7 place du Chancelier Adenauer 75772 Paris Cedex 16 - Mandataire : M. Dubois Alexis - Auteur : Sud Architectes 27 rue Joannès Masset CS 10711 69256 Lyon Cedex 09

PC 069 383 16 00352 déposé le 26 octobre 2016 - Projet : Réaménagement et extension d'un centre commercial - Surface créée : 47342 m² - Terrain : 17 rue Docteur Bouchut Centre Commercial La Part Dieu Lyon 3^e Superficie du terrain : 67958 m² - Demandeur : Sas Uni-Commerces 7 place du Chancelier Adenauer 75772 Paris Cedex 16 - Mandataire : M. Dubois Alexis - Auteur : Mvrdv Achterklooster 7 3011 Ra Rotterdam

PC 069 383 16 00353 déposé le 27 octobre 2016 - Projet : Construction d'un garage et d'une piscine - Terrain : 11 rue François Villon Lyon 3^e Superficie du terrain : 530 m² - Demandeur : M. Flatin Eric 11 rue François Villon 69003 Lyon - Auteur : SCP Tourvieille et Clerc 1 allée de la Combe Le Bois Dieu 69380 Lissieu

PC 069 389 16 00354 déposé le 28 octobre 2016 - Projet : Construction d'une résidence étudiante de 77 logements - Surface créée : 2161 m² - Terrain : 15 rue Transversale Lyon 9^e Superficie du terrain : 4249 m² - Demandeur : Vinci Immobilier Résidentiel 19 quai Perrache 69002 Lyon - Mandataire : M. Masson Serge - Auteur : Agrega Architectes 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 388 16 00355 déposé le 28 octobre 2016 - Projet : Construction d'un établissement scolaire - Surface créée : 5462 m² - Terrain : 19 rue Paul Cazeneuve Lyon 8^e Superficie du terrain : 5968 m² - Demandeur : Grand Lyon - La Métropole 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président - Auteur : M^{me} Bigot Sarah 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03

PC 069 387 16 00356 déposé le 28 octobre 2016 - Projet : Construction d'une centrale de production de chaleur - Surface créée : 4052 m² - Terrain : 93 rue de Surville Lyon 7^e Superficie du terrain : 36747 m² - Demandeur : ELM 184 cours Lafayette 69441 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Aguesse Jérôme - Auteur : Enia Architectes 46 rue de Lagny 93100 Montreuil

PC 069 384 16 00357 déposé le 28 octobre 2016 - Projet : Extension et réhabilitation d'une maison individuelle - Surface créée : 42 m² - Terrain : 47 rue Chazière Lyon 4^e Superficie du terrain : 493 m² - Demandeur : M^{me} Latour Jocelyne 81 Grande rue de la Croix Rousse 69004 Lyon - Auteur : Pierre Negre Architecte 2 place de Rondeau 73100 Aix les Bains

Permis de démolir déposé à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 24 au 29 octobre 2016

PD 069 383 16 00038 déposé le 26 octobre 2016 - Projet : Démolition de 31 garages - Terrain : 32-36 rue Amiral Courbet Lyon 3^e Superficie du terrain : 6819 m² - Demandeur : Société Lyonnaise d'Aménagement 4 rue Clotilde Bizolon 69002 Lyon - Mandataire : M. Douvre Jean

Déclarations préalables de travaux délivrées pendant la période du 24 au 29 octobre 2016

DP 069 386 16 01571 Décision du 24 octobre 2016 à Sixt Sas 42 avenue de Saxe 75007 Paris - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 6 cours Franklin Roosevelt Lyon 6^e

DP 069 389 16 01612 Décision du 24 octobre 2016 à M^{me} Colombier Evelyne 6 rue Dominique Vincent 69410 Champagne-au-Mont-d'Or - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 9 place Dumas de Loire Lyon 9^e

DP 069 386 16 01646 Décision du 24 octobre 2016 à M. Le Saux Guillaume 170 rue Cuvier 69006 Lyon - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 52 rue Ney Lyon 6^e

DP 069 386 16 01771 Décision du 24 octobre 2016 à Marionnaud 115 rue Reaumur 75002 Paris - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 56 cours Franklin Roosevelt Lyon 6^e

DP 069 389 16 01810 Décision du 24 octobre 2016 à Erteco France C/O Carrefour Proximité 26 avenue de Lautagne 26901 Valence - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 43 45 rue Marietton Lyon 9^e

DP 069 386 16 01833 Décision du 24 octobre 2016 à M. Brogniart François 9 Rue du Plat 69002 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 52 Rue Ney Lyon 6^e

DP 069 389 16 01897 Décision du 24 octobre 2016 à Restaurant Le Tiroir 20 Grande rue de Vaise 69009 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 20 Grande rue de Vaise Lyon 9^e

DP 069 386 16 01901 Décision du 24 octobre 2016 à SCI Virginie 20 avenue de la République 69160 Tassin-La-Demi-Lune - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 rue Baraban Lyon 6ème

DP 069 389 16 01933 Décision du 24 octobre 2016 à M^{me} Large Mireille 45 chemin de la Croix Pivot 69110 Sainte-Foy-les-Lyon - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 3 rue Dumas Lyon 9^e

DP 069 389 16 01948 Décision du 24 octobre 2016 à Altimaître 73 rue de Marseille 69007 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 6 rue Marietton Lyon 9^e

DP 069 389 16 01952 Décision du 24 octobre 2016 à M. Richardson Sébastien 14 rue Constantine 69001 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 40 quai Pierre Scize Lyon 9^e

DP 069 389 16 01954 Décision du 24 octobre 2016 à Métropole dDe Lyon - DLPB Service Patrimoine 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 35 rue de Bourgogne Lyon 9^e

DP 069 386 16 01967 Décision du 24 octobre 2016 à Plénétude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10 rue des Emeraudes Lyon 6^e

DP 069 388 16 01984 Décision du 24 octobre 2016 à Changel 120 rue des Frères Lumière 69008 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 120 avenue des Frères Lumière Lyon 8^e

DP 069 387 16 02010 Décision du 24 octobre 2016 à M. Sanzy Prast Valentin 28 rue Bancel 69007 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 28 rue Bancel Lyon 7^e

Déclarations préalables de travaux déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 31 octobre 2016 au 5 novembre 2016

DP 069 389 16 02173 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 20 rue de la Persévérance Lyon 9^e Superficie du terrain : 768 m² - Demandeur : M. Robert Tony 2 rue Tissot 69009 Lyon

DP 069 382 16 02174 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 5 rue du Plat Lyon 2^e Superficie du terrain : 623 m² - Demandeur : Officiel Boutique 5 rue du Plat 69002 Lyon - Mandataire : M. Tissier Eric

DP 069 382 16 02175 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 14 rue Emile Zola Lyon 2^e Superficie du terrain : 1071 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : M^{me} Roche-Garin Michèle

DP 069 383 16 02176 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 10-12 rue Villon Lyon 3^e Superficie du terrain : 2892 m² - Demandeur : ROCHE & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Venissieux - Mandataire : M^{me} Roche-Garin Michèle

DP 069 386 16 02177 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 7 quai du Général Sarraill Lyon 6^e Superficie du terrain : 549 m² - Demandeur : AJR Transaction 4 rue Royale 69001 Lyon - Mandataire : M. Fayad Roudy

DP 069 386 16 02178 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 7 quai du Général Sarraill Lyon 6^e Superficie du terrain : 549 m² - Demandeur : AJR Transaction 4 rue Royale 69001 Lyon - Mandataire : M. Fayad Roudy

DP 069 387 16 02179 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Ravalement de façade et changement de menuiseries - Terrain : 80 rue de Marseille Lyon 7^e Superficie du terrain : 453 m² - Demandeur : Sarl Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Coste Raphaël

DP 069 382 16 02180 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 4 rue Mazard Lyon 2^e Superficie du terrain : 265 m² - Demandeur : Régie Carron 9 rue Grenette 69002 Lyon - Mandataire : M. Carron Claude

DP 069 382 16 02181 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 17 rue Victor Hugo Lyon 2^e Superficie du terrain : 388 m² - Demandeur : Loa - Optical Discount 11 rue d'Argenson 75008 Paris - Mandataire : M. Henry Olivier

DP 069 384 16 02183 déposée le 31 octobre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 67 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4^e Superficie du terrain : 193 m² - Demandeur : Sarl Plenetude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Fassollette Laurent

DP 069 388 16 02184 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 2 rue Antoine Fonlupt Lyon 8^e Superficie du terrain : 346 m² - Demandeur : M^{me} Delherce Claire 2 rue Antoine Fonlupt 69008 Lyon

DP 069 384 16 02185 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 place Bertone Lyon 4^e Superficie du terrain : 301 m² - Demandeur : Fast Couverture Impasse de l'Industrie 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Blachier François

DP 069 388 16 02186 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 18 rue Pierre Sonnerat Lyon 8^e Superficie du terrain : 539 m² - Demandeur : Eglise Protestante Evangelique 18 rue Pierre Sonnerat 69008 Lyon - Mandataire : M. Tourniquet Eric

DP 069 386 16 02187 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 142 rue Sully Lyon 6^e Superficie du terrain : 2559 m² - Demandeur : Parioisse Saint-Joseph Adl 133 rue Sully 69006 Lyon - Mandataire : M. Dufayel Alain

DP 069 383 16 02188 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Division parcellaire - Terrain : 32-36 rue Amiral Courbet Lyon 3^e Superficie du terrain : 6819 m² - Demandeur : Societe Lyonnaise d'aménagement 4 rue Clotilde Bizolon 69002 Lyon

DP 069 384 16 02189 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 35 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4^e Superficie du terrain : 204 m² - Demandeur : M^{me} Bourinet Delphine 84 boulevard de la Croix-Rousse 69001 Lyon

DP 069 382 16 02190 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 43 rue de la République Lyon 2^e Superficie du terrain : 214 m² - Demandeur : THOM 7 rue Saint-Georges 75009 Paris - Mandataire : M^{me} Meyer Nadie

DP 069 383 16 02191 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 143-151 rue Paul Bert Lyon 3^e Superficie du terrain : 1631 m² - Demandeur : Sarl Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Rambaud Thomas

DP 069 382 16 02192 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 2 rue Jean Fabre Lyon 2^e Superficie du terrain : 608 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB Secteur 1-2-4 69205 Lyon Cedex 01 - Mandataire : M. le Maire

DP 069 388 16 02193 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Installation d'un portail - Terrain : 142-152 avenue des Frères Lumière Lyon 8^e Superficie du terrain : 1709 m² - Demandeur : Cogestrim 17 rue du Bât d'Argent 69001 Lyon - Mandataire : M. Gestemberg Stéphane

DP 069 384 16 02194 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 18 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4^e Superficie du terrain : 79 m² - Demandeur : Librairie Vivement Dimanche 4 rue du Chariot d'Or 69004 Lyon - Mandataire : M^{me} Flandin Maya

DP 069 381 16 02195 déposée le 2 novembre 2016 - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 11 quai André Lassagne Lyon 1^{er} Superficie du terrain : 768 m² - Demandeur : M^{me} Guillemin Nathalie 92 rue Moncey 69003 Lyon

DP 069 387 16 02196 déposée le 3 novembre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 38 place des Pavillons Lyon 7^e Superficie du terrain : 705 m² - Demandeur : Oeung Song Hoat 38 place des Pavillons 69007 Lyon - Mandataire : M. Chan Thy

DP 069 387 16 02197 déposée le 3 novembre 2016 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 1 rue de la Madeleine Lyon 7^e Superficie du terrain : 1859 m² - Demandeur : Ville de Lyon DGTB Secteur 7/8 69001 Lyon - Mandataire : M. Le Maire

DP 069 382 16 02198 déposée le 3 novembre 2016 - Projet : Ravalement des façades - Terrain : 4 rue d'Ambroise Lyon 2^e Superficie du terrain : 245 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : M^{me} Roche-Garin Michèle

DP 069 381 16 02199 déposée le 3 novembre 2016 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 3 quai de la Pêcheur Lyon 1^{er} Superficie du terrain : 648 m² - Demandeur : Roche & Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : M^{me} Roche-Garin Michèle

DP 069 386 16 02200 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 50 cours Vitton Lyon 6^e Superficie du terrain : 273 m² - Demandeur : Sygne 6 rue Baraban 69006 Lyon - Mandataire : M. Dutel Jean-Benoît

DP 069 383 16 02201 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Changement de destination de logement en hébergement hôtelier - Terrain : 69 cours Gambetta Lyon 3^e Superficie du terrain : 179 m² - Demandeur : M. Debarnot Thierry 20 rue de la Combe 38460 Leyrieu

DP 069 382 16 02202 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 rue Childebert Lyon 2^e Superficie du terrain : 197 m² - Demandeur : Bexley 10 rue des Archers 69002 Lyon - Mandataire : M. Botton Eric

DP 069 383 16 02203 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Construction d'une véranda - Surface créée : 18 m² - Terrain : 40 rue Jeanne d'Arc Lyon 3^e Superficie du terrain : 151 m² - Demandeur : M. Kittaneh Majdi 40 rue Jeanne d'Arc 69003 Lyon

DP 069 387 16 02204 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 377 rue Garibaldi Lyon 7^e Superficie du terrain : 3235 m² - Demandeur : Immobiliere Europeenne des Mousquetaires 24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris - Mandataire : M. Leblanc Pierre

DP 069 384 16 02205 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 18 Grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4^e Superficie du terrain : 79 m² - Demandeur : Tabac Presse Loto L'annexe 12 B rue Garibaldi 69580 Sathonay-Camp - Mandataire : M^{me} Louis Laurence

DP 069 383 16 02206 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Modification de façade - Terrain : 3 cours Eugénie Lyon 3^e Superficie du terrain : 492 m² - Demandeur : La Poste SCI BP 10 place Antonin Poncet - BP 2577 69218 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M^{me} Van Boxsom Valérie

DP 069 385 16 02207 déposée le 4 novembre 2016 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Terrain : 4 rue Cardinal Gerlier Lyon 5^e Superficie du terrain : 512 m² - Demandeur : M. Simean Christian 4 rue Cardinal Gerlier 69005 Lyon

Permis de construire déposés à la Ville de Lyon Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 31 octobre 2016 au 5 novembre 2016

PC 069 381 11 00252 M01 déposé le 4 novembre 2016 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un atelier en logement avec changement de menuiseries - Surface créée : 143 m² - Terrain : 11 rue Sainte-Catherine Lyon 1^{er} Superficie du terrain : 222 m² - Demandeur : M. Martin Lionel 2, rue Saint-Benoît 69001 Lyon - Auteur : M. ROSso Michaël 31 Rue Doyenné 69005 Lyon

PC 069 388 14 00036 M01 déposé le 4 novembre 2016 Modificatif - Projet : Construction de 145 logements, de bureaux, changement de destination d'un entrepôt en bureaux et création de 154 aires stationnement - Surface créée : 12193 m² - Terrain : 74 rue Marius Berliet Lyon 8^e Superficie du terrain : 17506 m² - Demandeur : SCI Nohao Résidences 23 avenue de Poumeyrol 69300 Caluire-Et-Cuire - Mandataire : M. Douthe Jordan - Auteur : Atelier De La Passerelle 30 rue Sergent Blandan 69001 Lyon

PC 069 388 15 00340 T01 déposé le 31 octobre 2016 Transfert - Projet : Démolition totale. Construction d'un bâtiment de 39 logements, d'un local commercial et création de 40 aires de stationnement - Surface créée : 2224 m² - Terrain : 106 -110 rue Marius Berliet Lyon 8^e Superficie du terrain : 1230 m² - Demandeur : SCCV Rue Marius Berliet 1401 Avenue du Mondial 98 34965 Montpellier Cedex 02 - Mandataire : M^{me} Gautier Sylvie - Auteur : Xanadu Architectes 58 bis rue Sala Hôtel de l'Octroi 69002 Lyon

PC 069 382 16 00358 déposé le 2 novembre 2016 - Projet : Réfection de devantures - Terrain : rue Président Carnot Lyon 2^e Superficie du terrain : 732 m² - Demandeur : White Knight C Grolee-Carnot 2013 16 avenue de Friedland 75008 Paris - Mandataire : M. Fournage Christophe - Auteur : RCA Ruby CURIS Associes 25 rue Bossuet 69006 Lyon

PC 069 381 16 00359 déposé le 3 novembre 2016 - Projet : Changement de destination de logement en hébergement hôtelier avec changement de menuiseries - Terrain : 20 rue Constantine Lyon 1^{er} Superficie du terrain : 302 m² - Demandeur : M^{me} Testa Giuseppina 2 impasse du Belvédère 38300 Domarin

PC 069 383 16 00360 déposé le 3 novembre 2016 - Projet : Démolition partielle. Construction de deux bungalows et réaménagement des accès de la gare. - Surface créée : 209 m² - Terrain : 5 place Béraudier Lyon 3^e Superficie du terrain : 95408 m² - Demandeur : Gares & ConnexionS SNCF 129 rue Servient 69326 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Longchamp Frédéric - Auteur : M. Bonnefille François 16 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13

PC 069 383 16 00361 déposé le 4 novembre 2016 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en bureaux, création d'une mezzanine et modification de façade - Surface créée : 58 m² - Terrain : 21 rue Vaudrey Lyon 3^e Superficie du terrain : 206 m² - Demandeur : SCI Chaponnay 21 rue Vaudrey 69003 Lyon - Mandataire : M^{me} Guillemaut Anne - Auteur : BC2 Architecte 34 route Nationale 6 69720 Saint-Bonnet De Mure

PC 069 388 16 00362 déposé le 4 novembre 2016 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 45 m² - Terrain : 8 rue des Jasmins Lyon 8^e Superficie du terrain : 302 m² - Demandeur : M. Sauron Yoann 8 rue des Jasmins 69008 Lyon - Auteur : Pass Architecture 851 route de Genève 01700 Beynost

PC 069 383 16 00363 déposé le 4 novembre 2016 - Projet : Changement de destination d'un local artisanal et local commercial en hôtel et modification de façade - Terrain : 37-39-41 rue de Bonnel Lyon 3^e Superficie du terrain : 1710 m² - Demandeur : Sas Hotel De Crequi 37 rue de Bonnel 69003 Lyon - Mandataire : M. Luzy Jean-Claude - Auteur : HB Concepts 13 rue Emile Decorps 69100 Villeurbanne

Déclarations préalables de travaux délivrées pendant la période du 31 octobre 2016 au 5 novembre 2016

DP 069 381 16 01595 Décision du 3 novembre 2016 à M. Beraudier Kévin 18 b rue Villon 69008 Lyon - Projet : Changement de destination d'un logement en hébergement hôtelier - Terrain : 6 rue Pierre Blanc Lyon 1^{er}

DP 069 384 16 01674 Décision du 3 novembre 2016 à M. Mouilleseaux Sébastien 9 rue Rosset 69004 Lyon - Projet : Création d'une véranda - Terrain : 9 rue Rosset Lyon 4^e

DP 069 388 16 01748 Décision du 3 novembre 2016 à Sytral 21 boulevard Vivier Merle BP 3044 69399 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de façade - Terrain : rue Audibert Lavirotte rue Villon Lyon 8^e

DP 069 387 16 01766 Décision du 4 novembre 2016 à M. Guillemot ThiThuyNga 36 avenue Berthelot 69007 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 place Jules Guesde Lyon 7^e

DP 069 387 16 01800 Décision du 4 novembre 2016 à Sas Germain Henri 15 Rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 49 Rue d'Anvers Lyon 7^e

DP 069 387 16 01815 Décision du 4 novembre 2016 à M. Dauchy Rémi 87 Rue Masséna 69006 Lyon - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 5 Rue Brigadier Voituret Lyon 7^e

DP 069 381 16 01874 Décision du 3 novembre 2016 à Orange 654 cours du Troisième Millénaire 66979 Saint Priest - Projet : Pose de mobilier urbain - Terrain : Rue Pléney Lyon 1^{er}

DP 069 381 16 01903 Décision du 3 novembre 2016 à Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 8 rue Royale Lyon 1^{er}

DP 069 384 16 01906 Décision du 3 novembre 2016 à Decadent Records 5 rue Victor Fort 69004 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture et modification de façade - Terrain : 5 rue Victor Fort Lyon 4^e

DP 069 384 16 01909 Décision du 3 novembre 2016 à lcf Habitat Sud Est Méditerranée 107 - 109 boulevard Vivier Merle 69438 Lyon Cedex 03 - Projet : Modification de clôture et de façade - Terrain : 10-12 rue Valentin Couturier Lyon 4^e

DP 069 387 16 01921 Décision du 4 novembre 2016 à SCPI Accimmo Pierre 167 quai de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux - Projet : Changement de destination d'un local commercial en local d'intérêt collectif - Terrain : 14 avenue Tony Garnier Lyon 7^e

DP 069 381 16 01923 Décision du 3 novembre 2016 à Le Dadashop 13 rue du Griffon 69001 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 13 rue du Griffon Lyon 1^{er}

DP 069 387 16 01938 Décision du 4 novembre 2016 à M^{me} Pignard Sandra 26 rue du Gambaud 38230 Tignieu Jamezyieu - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 110 cours Gambetta Lyon 7^e

DP 069 389 16 01944 Décision du 4 novembre 2016 à M. Cox Aaron 18 quai Hippolyte Jaÿr 69009 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 18 quai Hippolyte Jaÿr Lyon 9^e

DP 069 382 16 01963 Décision du 3 novembre 2016 à M. Wisselmann Didier 32 rue du Général Delestraint 01000 Bourg en Bresse - Projet : Changement de destination de logement en hébergement hôtelier - Terrain : 2 quai Saint-Antoine Lyon 2^e

DP 069 383 16 01966 Décision du 4 novembre 2016 à M^{me} Prebolin Jessica 68 boulevard Pinel 69003 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 23 m² - Terrain : 68 boulevard Pinel Lyon 3^e

DP 069 386 16 01990 Décision du 3 novembre 2016 à M. Chiuzzi Patrick 42 rue Malesherbes 69006 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 42 rue Malesherbes Lyon 6^e

DP 069 384 16 02001 Décision du 3 novembre 2016 à Mme Canteneur Nathalie 3 rue de Trêve 69009 Lyon - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 2 rue Hénon Lyon 4^e

DP 069 383 16 02007 Décision du 4 novembre 2016 à M. Nallet Jean 29 RUE Claude Farrere 69003 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 29 rue Farrère Lyon 3^e

DP 069 388 16 02013 Décision du 3 novembre 2016 à Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 3 avenue des Frères Lumière Lyon 8^e

DP 069 386 16 02017 Décision du 3 novembre 2016 à M. De Charly Aloys 11 rue Vauban 69006 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 11 rue Vauban Lyon 6^e

DP 069 387 16 02026 Décision du 4 novembre 2016 à Bio C Bon Lyon Guillotière 6 rue des Cévennes 94633 Rungis Cedex - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 18 avenue Jean Jaurès Lyon 7^e

DP 069 387 16 02032 Décision du 4 novembre 2016 à M^{me} Petit Séverine 3 rue Passet 69007 Lyon - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue Passet Lyon 7^e

DP 069 384 16 02066 Décision du 3 novembre 2016 à M. Cence Corrado impasse des Côtes 01600 Reyrieux - Projet : Modification de toiture - Terrain : 23-24 place de la Croix-Rousse Lyon 4^e

DP 069 388 16 02069 Décision du 3 novembre 2016 à M. Sontag Bruno 10 rue du Transvaal 69008 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 10 rue du Transvaal Lyon 8^e

DP 069 386 16 02070 Décision du 4 novembre 2016 à Picq 8 rue Mimi Pinson 69100 Villeurbanne - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 81 rue Boileau Lyon 6^e

DP 069 383 16 02081 Décision du 4 novembre 2016 à M. Grandne Alain 69 rue Jeanne d'Arc 69003 Lyon - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 67b rue Jeanne d'Arc Lyon 3^e

DP 069 386 16 02090 Décision du 4 novembre 2016 à Molière 129 chemin du Moulin Carron 69130 Ecully - Projet : Modification de toiture - Terrain : 32 rue Molière Lyon 6^e

DP 069 383 16 02119 Décision du 4 novembre 2016 à SCI Rocca 162 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Modification de façade - Terrain : 162 cours du Docteur Long Lyon 3^e